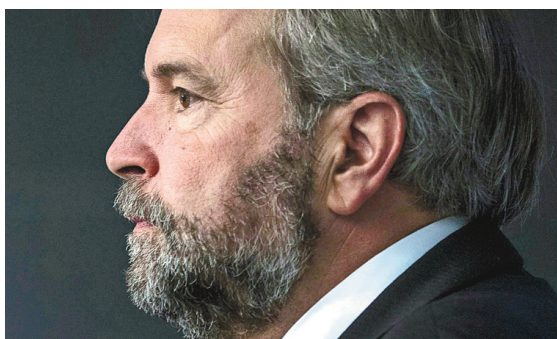


SNC-Lavalin abolit 4000 postes, dont le quart au Canada en raison de la faiblesse du secteur minier Page A 7



Allégations de harcèlement: De «fautes personnelles» à remous politique Page A 3



Joblo signe Histoires de Q Page B 10

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CV N° 253

LE DEVOIR, LE VENDREDI 7 NOVEMBRE 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

PRÉVENTION DU JEU Loto-Québec en « conflit d'intérêts »

Un rapport conclut qu'une fondation indépendante serait nécessaire

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

«*Dracula ne peut monter la garde devant la banque de sang*»: l'image est forte, conviennent les membres du groupe de travail sur le jeu en ligne. Mais elle illustre bien selon eux la délicate position de Loto-Québec en matière de prévention du jeu. La société d'État est en «*conflit d'intérêts*», juge-t-on.

Dans un rapport déposé jeudi au ministre des Finances, le groupe plaide pour la mise sur pied d'une «*fondation indépendante, autonome et permanente dont la mission de prévention*» toucherait tous les aspects mis en cause dans les jeux de hasard et d'argent.

A l'heure actuelle, c'est Loto-Québec qui s'occupe de la prévention... tout en cherchant sans cesse à augmenter le volume de jeu et de revenus. «*Il y a incompatibilité entre, d'une part, des activités préventives qui devraient conduire à une réduction de certaines pratiques de jeu et, d'autre part, une augmentation des dividendes versés à l'État*», constate la présidente du groupe, Louise Nadeau.

Il y a deux ans, *Le Devoir* révélait que Loto-Québec avait décidé de reprendre le contrôle de l'organisme Mise sur toi. Celui-ci avait été créé en 2002 et se présentait comme un «*organisme indépendant, privé et à but non lucratif qui veille à l'émergence d'une culture du jeu responsable au Québec*». C'est Loto-Québec qui en assurait l'essentiel du financement.

La société d'État avait justifié le changement en disant vouloir «*faire mieux*». Une vice-présidente au jeu responsable avait donc été nommée pour remplir le mandat de produire du matériel d'information sur le jeu pathologique et

VOIR PAGE A 10 : JEU

COUP DE CŒUR FRANCOPHONE ET C'EST PARTI



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

C'est la colorée et inventive Klô Pelgag qui lançait jeudi soir la 28^e édition du Coup de cœur francophone avec un concert inédit, inspiré du film muet de 1920 *Le cabinet du docteur Caligari*. La chanteuse, choisie Révélation de l'année au dernier gala de l'ADISQ, a attiré de nombreux curieux au Club Soda. Lisez le compte-rendu de la soirée par notre journaliste Philippe Papineau sur [LeDevoir.com](#) et [Le Devoir Tablette](#).

Une chaire d'étude sur le béluga

TransCanada veut s'associer à l'Institut des sciences de la mer de Rimouski

ALEXANDRE SHIELDS

La pétrolière TransCanada a approché l'Institut des sciences de la mer de Rimouski dans le but de financer une chaire de recherche sur le Saint-Laurent axée sur l'étude du béluga, a appris *Le Devoir*. Les discussions sont d'ailleurs déjà en cours.

Composante de l'Université du Québec à Rimouski, l'Institut des sciences de la mer (ISMER) se consacre à la recherche sur les milieux marins et sur les impacts de l'activité humaine sur ces écosystèmes. Ses travaux scientifiques sont menés dans le but de développer des connaissances permettant «*l'utilisation durable*» et «*la conservation de notre patrimoine marin*», précise l'établissement sur son site Web.

Il pourrait maintenant s'associer à TransCanada, qui souhaite transporter du pétrole des sables bitumineux vers le Québec. L'entreprise derrière le projet controversé de port pétrolier d'exportation de Cacouna a en effet contacté l'ISMER au cours des dernières semaines. Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, la multinationale albertaine aurait proposé de financer une chaire de recherche consacrée au Saint-Laurent, et plus spécifiquement au béluga.

Le financement de cette chaire pourrait être assuré par la pétrolière pour une période de cinq ans. Grosso modo, il s'agit du temps nécessaire pour compléter la construction du projet Énergie Est, dont les 700 kilomètres de pipe-

VOIR PAGE A 10 : CHAIRE

AUJOURD'HUI



Culture › **Musique.** Le grand guitariste de flamenco Manitas de Plata n'est plus. Page B 4

Le Monde › **Belgique.** Au moins 100 000 personnes descendent dans la rue pour dénoncer les coupes budgétaires. Page B 9

Actualités › **Nouveau pont.** Ottawa abandonne l'idée d'honorer Maurice Richard. Page A 2



Avis légaux..... B 6
Décès..... A 4
Météo..... B 7
Mots croisés..... B 8
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... B 6

Le Qatar, pays de paradoxes

Deuxième de trois textes

LISA-MARIE GERVAIS

à Doha

Le taxi file à toute allure sur Al Corniche, la grande route qui borde la baie au centre-ville de Doha. Il est à peine 18 h, mais le soleil est maintenant couché, rendant la chaleur plus supportable aux coureurs venus se dégourdir les jambes et respirer l'air salin. Leurs tenues sport contrastent avec celles des Qataris qu'ils croisent, vêtus des traditionnels *dishdash* (tunique blanche des

hommes) et *abaya* (voile noir pour les femmes). Au loin, la forêt de gratte-ciel du clinquant West Bay s'illumine doucement laissant entrevoir, surtout pour la jeunesse et les expatriés souhaitant expier une dure journée de labeur, un *nightlife* prometteur.

«*La jeunesse qatarienne ne se mélange pas beaucoup avec les étrangers*», remarque Alex Brazeau, un jeune avocat venu s'installer à Doha au début de l'année. L'accès aux quelques bars et hôtels vendant de l'alcool est interdit à ces Qataris musulmans, tous les au-

VOIR PAGE A 10 : QATAR



LISA-MARIE GERVAIS

L'œuvre *Maman*, de Louise Bourgeois, a été achetée par le Musée des beaux-arts d'Ottawa. Elle trône maintenant au Qatar National Convention Center, à Doha.

Imprimer la main qui manque

Des imprimantes conçoivent en 3D des prothèses pour enfants pour seulement 50 \$

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

À vis aux lecteurs: non, nous ne sommes pas le 1^{er} avril, jour des poissons du même nom. Aussi, bien que le reportage qui va suivre semble relever de la science-fiction, il n'en demeure pas moins vrai. C'est l'histoire d'enfants amputés qui peuvent jouer comme les autres au tennis ou au baseball parce qu'ils ont pu faire imprimer, en trois dimensions, une prothèse remplaçant la main qui leur manquait. Pour environ 50\$.

Sebastian Chavarria vient tout juste d'avoir six ans. Le petit garçon est une sorte de célébrité médicale à Ottawa parce que d'importantes complications à la naissance l'ont obligé à passer la première année de sa vie à l'hôpital. Au nombre de ses problèmes de santé, il est né avec une main gauche en moins. Lorsqu'il avait trois ans, sa mère a consulté un orthopédiste pour connaître les options qui s'offraient à son enfant. «*Le médecin nous a dit qu'il n'y avait rien à faire. Qu'une prothèse coûterait entre 25 000 \$ et 30 000 \$ et parce qu'il grandirait, elle ne ferait pas longtemps*», raconte Leticia Chavarria au *Devoir*. Il ne restait plus qu'à attendre une dizaine d'années que le garçon ait grandi. Et c'est là qu'est entré dans leur vie le réseau à but non lucratif E-nabling the Future de Jon Schull.

VOIR PAGE A 10 : AMPUTÉS

ACTUALITÉS

Pont Champlain: Ottawa laisse tomber le Rocket

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Après cinq jours de controverse, Ottawa a laissé tomber le Rocket jeudi. Le ministre Denis Lebel a indiqué qu'il avait compris le sens des protestations soulevées par son intention de nommer le nouveau pont remplaçant le pont Champlain du nom de l'ex-hockeyeur Maurice Richard.

«On prend acte de ce que nous avons reçu comme message dans les derniers jours», a déclaré M. Lebel lors d'un point de presse à Québec. «Après discussion avec la famille de M. Richard et afin de respecter leur souhait, il a été convenu que le nom de Maurice Richard soit retiré de la réflexion concernant le nom du nouveau pont», a indiqué le ministre des Transports.

Denis Lebel a répété qu'il trouvait «dommage qu'on ait mis en compétition et en opposition deux symboles, deux géants de notre histoire». C'est pourtant bien lui qui a le premier lancé l'idée de faire disparaître Champlain derrière l'ancien numéro 9 du Canadien de Montréal. Dès décembre 2011, M. Lebel avouait son penchant pour Maurice-Richard, «un nom qui évoque le travail, l'efficacité», disait-il.

«Nous connaissons l'importance de Samuel de Champlain dans l'histoire du Québec», a précisé M. Lebel jeudi. Jamais personne n'a voulu manquer de respect à Samuel de Champlain, l'explorateur mort en 1635.

«Je suis un amateur de hockey, je suis un ama-

teur d'histoire, d'art et de pizza aussi, a poursuivi Denis Lebel. Chacun des personnages mérite d'être respecté. Le nom est un élément très important, et on va le traiter comme tel.»

Il n'est toutefois pas dit que Champlain conservera ses droits sur le futur pont: le ministre a répété que la décision définitive concernant le nom de l'ouvrage n'était toujours pas prise.

«Je suis un amateur de hockey, je suis un amateur d'histoire, d'art et de pizza aussi»

Pro-Champlain

Deux ministres conservateurs ont néanmoins indiqué jeudi qu'ils étaient favorables au maintien du nom actuel. «Je préférerais que le nouveau pont Champlain garde le nom Champlain», a déclaré le ministre Maxime Bernier. Ça respecte le consensus au Québec, ça respecte aussi l'histoire du Québec. [...] Le gouvernement devrait se positionner le plus rapidement possible là-dessus», estime-t-il. Son collègue Christian Paradis s'est aussi dit favorable au nom Champlain.

Le député néodémocrate Pierre Nantel estime pour sa part qu'il «n'y a pas de débat: ce n'est pas une nouvelle traversée, ce n'est pas un nouveau pont, donc, ça ne prend pas un nouveau nom». Sur Twitter, le maire de Montréal, Denis Coderre, a indiqué que «Maurice Richard et sa famille ne méritaient pas de vivre cette controverse. [...] Arrêtez de tergiverser: c'est Champlain, point».

Avec La Presse canadienne
Le Devoir



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Philippe Couillard et le ministre Pierre Moreau ont rappelé certains maires à l'ordre.

COMPRESSIONS

Toute hausse de taxe municipale devra être justifiée auprès de Québec

JEANNE CORRIVEAU

Les municipalités qui tenteront de retenir aux contribuables les compressions de 300 millions de dollars du pacte fiscal par l'entremise de hausses de taxes devront rendre des comptes au gouvernement et aux citoyens, a prévenu le premier ministre Philippe Couillard. Selon lui, les villes ont suffisamment de surplus pour absorber une réduction de leurs transferts.

Au lendemain de la signature du pacte fiscal transitoire qui divise profondément le monde municipal, le premier ministre a affirmé en Chambre que rien ne justifiait l'alourdissement du fardeau des contribuables. Selon lui, la contribution de 300 millions demandée aux villes correspond à 1,2% de leurs revenus en 2012.

«Je ne vois aucun argument qui permette à un maire, où que ce soit, de transformer l'annonce [de mercredi] en hausse de taxes et [si certains] le font, par hasard, il faudra répondre aux questions des contribuables et du gouvernement», a-t-il dit.

Exagération?

Pour sa part, le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, a avancé que les maires opposés au nouveau pacte fiscal exagéraient «grandement». Il a rappelé que les municipalités québécoises avaient accumulé, selon des chiffres de 2012, des surplus de 1,3 milliard, ce qui leur permet d'éviter les hausses de taxes.

Rappelons que, mercredi, le gouvernement a dévoilé un pacte fiscal qui prévoit 300 millions en compressions dans les transferts financiers que Québec verse aux municipalités. Fu-

La Route verte menacée

Le pacte fiscal conclu entre le gouvernement Couillard et les villes entraînera l'abolition du programme d'entretien de la Route verte, a déploré jeudi Vélo Québec. La disparition de ce programme, qui bénéficiait d'une somme de 2,8 millions, pourrait conduire à la fermeture de tronçons de ce réseau cycliste créé en 1995, et ce, à court terme, craint Vélo Québec. «La Route verte est un levier économique pour les communautés. Elle est reconnue internationalement. C'est une image de marque pour le Québec», a souligné Lucie Lanteigne, directrice générale de Vélo Québec, qui presse le gouvernement de revenir sur sa décision.

De leur côté, les syndicats croient que les employés municipaux feront les frais des compressions. Porte-parole pour la Coalition syndicale pour la libre négociation, Marc Ranger établit un lien direct entre le pacte fiscal et le projet de loi 3 sur la réforme des régimes de retraite des employés municipaux. Selon lui, le ministre Moreau a conclu un «deal» avec les maires Coderre et LaBeaume: le projet de loi 3 permettra aux deux villes de dégager des marges de manœuvre suffisantes pour faire accepter les compressions du pacte fiscal. «Ils prennent les gens pour des cruches. Mais je suis content de voir que ce ne sont pas tous les maires qui sont dupes», a dit M. Ranger.

Dans l'immédiat, des suppressions de postes seront tout de même nécessaires, ce qui incitera les villes à recourir à l'expertise externe et ouvrira la porte à la collusion et à la corruption, craignent les syndicats.

Critique syndicale

Des compressions de 300 millions exigées aux villes, Montréal devra absorber 75 millions et Québec, 20 millions. Si le maire Coderre a affirmé que cette ponction ne se traduira pas par une hausse de taxes supplémentaire, il n'a pas précisé comment il dénichera les 75 millions manquants. Les réponses se trouveront dans le budget de la Ville qui sera déposé le 26 novembre, a-t-on indiqué à son cabinet jeudi.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

Lire aussi · Donnant donnant. Un éditorial de Jean-Robert Sansfaçon. Page A 8

L'étau budgétaire se resserre autour des groupes communautaires

SARAH R. CHAMPAGNE

En plus du sous-financement chronique dont les organismes communautaires souffraient déjà, ils font maintenant les frais des politiques d'austérité du gouvernement libéral.

Le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) et les sept regroupements régionaux en santé et services sociaux se sont réunis jeudi matin pour appeler la ministre déléguée à la Santé publique, Lucie Charlebois, à intervenir. Une étude sur les conséquences du sous-financement, menée auprès de 183 groupes, a aussi été présentée pour appuyer leur demande.

Des organismes menacés de fermeture ont participé à la conférence de presse pour témoigner des difficultés de maintenir leurs services en situation de sous-financement. Le Centre ASPA, un organisme de réhabilitation des toxicomanes, craint notamment de devoir mettre la clé sous la porte dès mars prochain. Il reçoit annuellement 1100 personnes, «qui vont retourner dans les services pu-

blics», avertit Bruno Laprade, agent de communication du RIOCM.

M. Laprade signale en effet que 71% des groupes ont constaté une augmentation de leur charge de travail dans les dernières années. «On voit déjà l'effet des dernières compressions sur les services sociaux et sur nos organismes», ajoute-t-il. Le Portail VIH-sida du Québec, un service d'information et de référence, a par exemple vu doubler le nombre de demandes reçues depuis le début de 2014.

La fermeture guette également la Maison du partage d'Youville, une banque alimentaire de Pointe-Saint-Charles, le Club Ami de réinsertion de personnes avec des problèmes majeurs et persistants de santé mentale, ainsi que Women Aware, qui vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale.

Une centaine de groupes ont déjà annoncé leur intention de fermer leurs portes le 17 novembre pour pouvoir participer en après-midi à une manifestation au centre-ville de Montréal.

Le Devoir

À LIRE DEMAIN

UN DOSSIER
D'ANTOINE DION-ORTEGA,
PIERRICK BLIN ET
VALÉRIAN MAZATAUD.
POUR LE TEXTE
ET LE CONTEXTE

LE DEVOIR

LE DEVOIR
MAINTENANT
SUR TABLETTE

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE
APPLICATION À LEDEVOIR.COM/APP

APP STORE
Google play

VIDÉOTRON
MOBILE
RÉSEAU LTE

VOUS OFFRE LE DEVOIR
SUR TABLETTE GRATUITEMENT
JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE.

DOSSIER

APRÈS LA RUÉE, LA GUEULE DE BOIS

Sur la Côte-Nord, la chute du cours du fer laisse villes et citoyens dans une situation économique et sociale qui n'a plus rien à voir avec le vent d'espoir des années 2010-2011.

ACTUALITÉS

La honte

CHRISTIAN RIOUX
à Paris



La visite de François Hollande qui s'est achevée mercredi à Montréal devait être la première depuis des lustres où la guerre diplomatique entre Paris, Québec et Ottawa serait mise de côté. Il faut en effet remonter loin dans l'histoire pour trouver des gouvernements québécois et fédéral qui sont à ce point au même diapason. Mais, chassez le naturel et il revient au galop.

Certes, durant cette visite de trois jours, il n'y eut pas de frictions diplomatiques. Mais il fallait beaucoup de naïveté pour penser qu'un président français ne saisisait pas au vol la polémique sur le pont Champlain. Pas besoin de transformer Champlain en saint, comme certains sont en train de le faire, pour savoir qu'il fut le héros et le fondateur de la Nouvelle-France. Il ne fait donc aucun doute que le rappel, à deux reprises, par François Hollande de son importance dans l'histoire n'est pas un hasard. Ce serait mal connaître la place qu'occupe la mémoire historique dans un pays comme France et la connaissance fine qu'on a du Québec à l'Élysée.

On remarquera d'ailleurs que François Hollande a poussé la perspicacité jusqu'à reprendre les mots mêmes qui furent ceux du gouvernement fédéral lors du 400^e anniversaire de Québec. Tentant de s'approprier le personnage, Ottawa avait alors qualifié Champlain de «*premier gouverneur général du Canada*». Une formule aussi ridicule sur le plan historique que si l'on qualifiait William Johnston de dernier «*gouverneur de la Nouvelle-France*». Mais, passons. Chose certaine, si François Hollande n'est pas le plus grand président de la V^e République, c'est un fin diplomate qui manie les mots avec justesse.



Mais le plus surprenant dans cette affaire, c'est la manière dont notre classe politique fait mine de la considérer comme une simple maldresse politique. Comme si ce n'était pas le dernier épisode d'une longue série visant à occulter une partie de la mémoire historique des Québécois. Qu'on en juge.

Plusieurs années avant le 400^e anniversaire de Québec (2008), le gouvernement de Jean Chrétien avait tout fait pour faire de l'ombre à ces célébrations. Il avait imaginé pour cela une grande rencontre internationale rassemblant la France, le Canada et les États-Unis à Port-Royal (en Nouvelle-Écosse), soudainement rebaptisé berceau de l'Amérique française. Fondé par Champlain trois ans avant Québec, Port-Royal ne fut pourtant jamais un lieu de peuplement permanent.

Le projet échoua à cause de la conjoncture internationale. On tenta alors de gommer autant que possible l'aspect historique du 400^e anniversaire de Québec. D'abord en évitant d'y associer des historiens. Ensuite, en poussant l'absurde dans ses derniers retranchements: célébrer l'Amérique française en invitant le Britannique Paul McCartney sur les Plaines, fallait quand même le faire!

Le scandale faillit se répéter en 2009, à l'occasion du 250^e anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham. Les organisateurs tentèrent de transformer l'événement en grande foire de la reconstitution avec un bal masqué en prime. Comme s'il y avait quelque chose à fêter dans cette défaite qui marque de manière tragique la naissance des Canadiens (français).

L'offensive ne devait pas s'arrêter là. En 2013, au lieu de commémorer le traité de Paris cédant le Canada à l'Angleterre, à coups de millions, le gouvernement fédéral sortit un nouveau lapin de son chapeau: la Guerre canado-américaine de 1812-1815. L'événement avait beau être pratiquement inconnu (et controversé chez les historiens), il était jugé plus «rassembleur». Depuis deux ans, le gouvernement fédéral a tout fait pour que le traité de Paris ne vienne pas au Canada. L'ancien Musée des civilisations a refusé d'accueillir à Ottawa la copie anglaise pourtant exposée à Boston. Plus récemment, Ottawa a tenté en vain de bloquer la venue au Musée de la civilisation de Québec de l'original français. Grâce à la France, le traité y a finalement été exposé le mois dernier, mais avec un an de retard. Dernier épisode en date, le 18 octobre dernier, le gouverneur général David Johnston ne s'est-il pas permis d'intervenir comme s'il était un simple universitaire dans le programme des délibérations scientifiques d'un colloque portant sur la Conférence de Québec?

Et l'on nous dira après cela que le projet de débaptiser le pont Champlain est un simple accident de parcours! Il faut se rendre à l'évidence. Depuis au moins 20 ans, Ottawa poursuit une politique mémorielle qui vise à effacer des pans entiers de la mémoire historique des Québécois. Il s'agit d'y substituer une mémoire canadienne dans laquelle celle du Québec devrait se dissoudre. Pendant ce temps, le Québec n'a pas l'ombre d'une politique mémorielle comme il en existe dans toutes les nations dignes de ce nom. Au mieux, il improvise, quand il ne regarde pas l'eau couler sous le... pont Champlain. Cette semaine, il n'était pas difficile de choisir qui, entre François Hollande et Philippe Couillard, a le mieux défendu la mémoire historique des Québécois. Il y a des moments comme ça où l'on peut avoir honte de ses représentants.

crioux@ledevoir.com

« Fautes personnelles », faute politique

Le NPD accuse Justin Trudeau de victimiser ses députées une seconde fois

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire
à Ottawa

Ce qui était au départ une affaire de «*fautes personnelles*» et de harcèlement est en voie de devenir une joute politique. Le chef du NPD, Thomas Mulcair, accuse son adversaire libéral Justin Trudeau de victimiser une seconde fois ses deux députées en rendant publique la plainte qu'elles avaient déposée contre les élus Scott Andrews et Massimo Pacetti.

De passage à Whitby, M. Mulcair a confirmé que les deux plaignantes font partie de son caucus et que dans un cas, il était au courant depuis un certain temps des allégations. «*Notre préoccupation première était de s'assurer qu'elles obtiennent l'aide nécessaire et que leurs souhaits soient respectés. Au nombre de ces souhaits figurait le désir de garder ceci confidentiel. C'était leur demande et nous n'allions pas passer outre et les victimiser une seconde fois.*»

En coulisse, les néodémocrates déplorent que Justin Trudeau ait convoqué une conférence de presse pour annoncer la suspension de ses deux députées sans en avertir au préalable le NPD. Mais qu'aurait-il pu faire d'autre sans risquer d'être accusé de ne pas prendre les allégations au sérieux? «*On aurait pu faire une conférence de presse conjointe avec les whips des deux partis, par exemple*», suggère une stratège. Le parti aurait alors pu prévenir les plaignantes de ce qui s'en venait.

Selon le NPD, les deux femmes sont «*troublées*» que leurs plaintes aient été ébruitées et une des deux est «*ébranlée*». Les noms des deux députées, connus de certains journalistes, n'ont pas été publiés. Mais lorsque la nouvelle des sanctions prises contre Scott Andrews et Massimo Pacetti a circulé sur les réseaux sociaux, les plaignantes étaient en réunion de caucus et ont réagi d'une manière qui aurait pu permettre à leurs collègues de les

Le CSF appelle à un changement de culture

Il est temps de reconnaître que les violences sexuelles ne sont pas qu'une affaire de femmes, mais bien un enjeu de société, a estimé jeudi le Conseil du statut de la femme. Les campagnes de sensibilisation et les ressources pour soutenir les victimes ne suffisent plus, selon l'organisme. «*La honte doit changer de camp: les hommes qui commettent des gestes violents et des agressions sexuelles doivent être tenus responsables de leurs actes, et punis. La notion de consentement sexuel doit être comprise et honorée par tous*, affirme la présidente Julie Miville-Dechéne, qui a révélé avoir elle-même été agressée, en début de se-

maine. *Nous souhaitons que les hommes deviennent des alliés des femmes en prenant la parole publiquement pour dénoncer la violence.*» De son côté, le premier ministre Philippe Couillard a souligné la nécessité de dresser un bilan des ressources offertes aux victimes d'agressions sexuelles. La ministre de la Justice a aussi affirmé que des plans de lutte contre la violence, qui viennent à échéance sous peu, sont en cours de révision. Stéphanie Vallée a expliqué qu'au-delà de l'indemnisation des victimes, une réflexion est également en cours pour le soutien qui leur est accessible.

identifier. Selon cette source néodémocrate, le fait que le microcosme d'Ottawa puisse connaître leur identité dérange les deux femmes.

Du côté libéral, on se demande comment les choses auraient pu être faites autrement. «*Quand quelqu'un s'adresse directement à un chef de parti qui n'est pas le sien, cela signifie qu'on s'attend à ce qu'il y ait des conséquences*», a fait valoir M. Trudeau. «*Comment peut-on suspendre des députés sans le dire à personne?*» demande une stratège qui ne manque pas de rappeler que c'est le NPD et non Justin Trudeau qui a confirmé l'affiliation politique des plaignantes. Cette source soutient que le NPD a été averti tout de suite après que M. Trudeau eut informé son caucus des suspensions, soit plus d'une heure avant la conférence de presse. Mais somme toute, conclut cette source, la suspension «*ça ne les regardait pas. Il s'agissait de membres de son caucus à lui.*»

Le NPD savait

Selon nos sources, le NPD a été mis au courant il y a un certain temps de la première plainte, mais la femme voulait que la chose

reste confidentielle. Le NPD dit avoir pris des mesures correctives pour éviter que les problèmes se répètent, mais refuse de les expliciter, car cela permettrait d'identifier la plaignante. On peut donc penser que la députée a été retirée d'un comité parlementaire ou d'une délégation appelée à voyager dont faisait aussi partie le collègue importun, par exemple. Le NPD n'a pas été en mesure de dire si, au nombre des mesures prises à cette époque, les autorités libérales ont été contactées. Ces dernières soutiennent que non.

Le NPD soutient aussi avoir accordé de l'aide à la plaignante, mais encore là, en refusant de fournir des détails car ils permettraient aussi de l'identifier. On peut penser à un congé prolongé accordé, par exemple. Le second cas n'a été porté à l'attention du NPD que la semaine dernière, après que la députée s'est confiée personnellement au chef libéral Justin Trudeau.

Avec Marie Vastel
Le Devoir



SAJJAD HUSSAIN AGENCE FRANCE-PRESSE

Le projet de loi permettrait désormais de suspendre le passeport d'une jeune fille que l'on veut envoyer à l'étranger pour la marier. La spécialiste Aruna Papp estime qu'il y a chaque année des milliers de mariages forcés chez les Canadiennes d'origine indienne ou pakistanaise.

La criminalisation des mariages forcés réjouit

«*Maintenant, qu'ils joignent le geste à la parole et offrent de la formation à ceux qui fournissent des services*»

MARIE VASTEL
Correspondante parlementaire
à Ottawa

Féministes et spécialistes de la question se réjouissent de voir le fédéral inscrire au Code criminel les mariages forcés. La menace de peines pénales permettra, espèrent-elles, de dénoncer et de contrer l'envoi de jeunes filles à l'étranger. Mais une loi ne suffira pas, Ottawa devra aussi investir dans la prévention, somment-elles.

Le Conseil du statut de la femme (CSF) réclamait l'an dernier que les gouvernements légifèrent pour protéger femmes et enfants des mariages forcés. Le projet de loi d'Ottawa propose justement de permettre à un juge d'intervenir de façon préventive, s'il y a crainte qu'un individu envoie une personne à l'étranger pour y être mariée de force. Le tribunal pourrait faire saisir le passeport, interdire toutes démarchés pour faire voyager la présumée victime, ou proscrire la possession d'arme. Une mesure faisant écho à une

loi britannique. Et d'après la présidente du CSF, Julie Miville-Dechéne, «*ça marche*», en facilitant la dénonciation de mariages forcés ou précoces.

Dans son avis de 2013, le CSF faisait état de 219 cas de mariages forcés dénoncés en deux ans auprès d'intervenants au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. «*C'est probablement une fraction*, estime M^{me} Miville-Dechéne. *Ça montre que ce n'est pas inexistant ici.*»

Et qu'importe que le problème soit répandu ou non au Canada. «*Toutes les femmes ont droit à la protection. On vit dans une société où on n'a pas à dire que, parce qu'elles ne sont pas aussi nombreuses que tel autre groupe, elles n'ont pas droit à ça*», fait-elle valoir.

Aruna Papp, intervenante à Toronto spécialisée en violence conjugale, est bien d'accord. «*Il était temps*», dit-elle du projet de loi fédéral. En vertu de celui-ci, quiconque célèbre ou participe à la célébration d'un mariage forcé ou d'un jeune de moins de 16 ans serait en outre passible de cinq

ans de prison. Une peine qui enverrait un message, croit M^{me} Papp. «*Ça leur dirait que c'est du sérieux.*»

Auteure d'une étude et d'un livre sur le sujet, M^{me} Papp estime qu'il y a des milliers de mariages forcés par année, chez des filles d'origine indienne ou pakistanaise n'ayant pas plus de 15 ou 16 ans. Mais puisque la notion n'était pas définie dans la loi, ces événements n'étaient pas rapportés.

«*Le gouvernement reconnaît [le problème]. C'est un pas en avant. Maintenant, qu'ils joignent le geste à la parole et offrent de la formation à ceux qui fournissent des services*», comme les travailleurs sociaux, ceux dans les refuges ou les corps policiers, affirme M^{me} Papp.

Le CSF abonde, invitait Ottawa à verser des sous aux provinces pour qu'elles financent aussi des campagnes de sensibilisation dans les communautés visées.

Les libéraux sont d'accord. Pour le reste, les conservateurs ont présenté «*quelques bonnes idées*», mais le parti veut étudier le projet de loi davantage avant de se prononcer of-

ficiellement. Les néodémocrates n'ont pas dévoilé leur position.

Barbares?

M^{me} Miville-Dechéne a cependant une inquiétude; celle de voir les femmes immigrantes mêlées à des relations polygames être elles aussi expulsées du Canada tel que le prévoit par ailleurs le projet de loi. «*C'est l'homme qui est polygame*, souligne-t-elle. *On ne peut pas doublement victimiser [les femmes].*»

La présidente du CSF n'endosse pas non plus le nom du projet de loi «*sur la tolérance zéro face aux pratiques culturelles barbares*». «*Ça n'a pas de sens*», déplore-t-elle.

Mais M^{me} Papp croit qu'il n'y a aucune raison de mâcher ses mots. «*[Ces pratiques] sont barbares, rétorque-t-elle. Elles sont contraires aux droits de la personne. Juste parce que ce sont de jeunes filles brunes, cela ne veut pas dire qu'elles peuvent se faire mutiler les parties génitales, et que des filles de 17, 18 ans peuvent être forcées de marier des hommes de 50 ans. C'est barbare!*»

Le Devoir

ACTUALITÉS

Magnotta était en psychose, dit un témoin expert

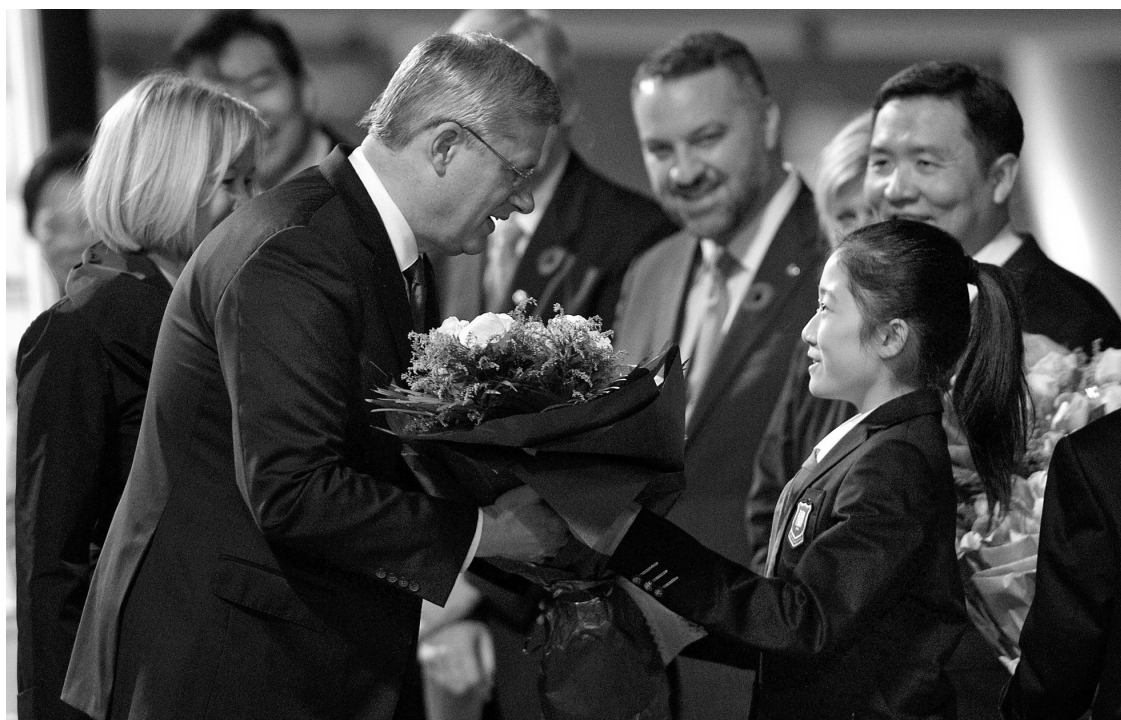
Un témoin expert appelé à la barre par la défense a estimé jeudi que Luka Rocco Magnotta était dans un état de psychose lorsqu'il a assassiné Jun Lin, et bien qu'il ait été conscient de ce qu'il faisait, il ne réalisait pas que c'était mal.

La psychiatre Marie-Frédérique Allard a été embauchée par la défense pour déterminer si Magnotta est criminellement responsable du meurtre de l'étudiant chinois, un élément clé pour l'avocat de l'accusé. Magnotta est accusé du meurtre prémédité de l'étudiant chinois Jun Lin, en mai 2012, pour lequel il plaide l'aliénation mentale.

La psychiatre a dit aux jurés, jeudi après-midi, qu'elle croit que Magnotta souffrait de schizophrénie lorsqu'il a tué et démembré Jun Lin. Selon elle, sa perception de la réalité était déformée. Avant de tirer cette conclusion, la docteure Allard a pu consulter la preuve et les différents dossiers médicaux de l'accusé, et a rencontré à plusieurs reprises Magnotta, pendant environ 25 heures en tout, à partir de décembre 2013.

La psychiatre a ajouté que l'accusé était un de ses cas les plus difficiles, parce qu'il souffrait de schizophrénie tout en minimisant ses troubles mentaux.

La Presse canadienne



Stephen Harper est accompagné de producteurs agroalimentaires ainsi que de représentants d'entreprises de services financiers et de sociétés minières, gazières et pétrolières.

Stephen Harper en Chine pour tisser des liens commerciaux

LEE-ANNE GOODMAN
à Hangzhou

Stephen Harper est arrivé jeudi en Chine pour une visite officielle de quatre jours qui sera largement consacrée à renforcer les liens économiques avec le deuxième partenaire commercial du Canada.

M. Harper et son épouse, Laureen, ont été accueillis à l'aéroport de Hangzhou par le vice-gouverneur de la province du Zhejiang, Liang Liming, et d'autres dignitaires chinois. Le premier ministre dirigera vendredi une délégation de gens d'affaires dans cette métropole industrielle en pleine expansion située au sud de Shanghai. Hangzhou, qui compte de plus en plus de Chinois de la classe moyenne, pourrait offrir de belles occasions d'affaires pour des PME canadiennes.

Le déficit commercial du Canada avec la Chine atteint environ 31 milliards, et le gouvernement conservateur espère augmenter les exportations canadiennes vers ce pays. M. Harper devrait faire une annonce commerciale importante vendredi à Hangzhou.

La délégation canadienne comprend des producteurs de porc, de bœuf et de céréales, ainsi que des représentants d'entreprises de services financiers et de sociétés minières, pétrolières et gazières. Le ministre de l'Industrie, James Moore, et celui du Commerce international, Ed Fast, sont aussi du voyage.

M. Harper visitera aussi le musée de la médecine traditionnelle chinoise Hu Qing Yu Tang. Il rencontrera aussi le président du groupe Alibaba, le numéro un mondial du commerce électronique par téléphone mobile. Le premier ministre passera ensuite la fin de semaine dans la capitale, où il rencontrera le président chinois, Xi Jinping.

Droits de l'homme

Alex Neve, secrétaire général d'Amnistie internationale Canada, presse M. Harper de faire des droits de la personne un important sujet de discussion avec M. Xi. La dernière visite du premier ministre canadien en Chine remonte à il y a près de trois ans, et selon M. Neve, il y a eu très peu d'améliorations à ce sujet, en Chine, depuis ce temps. Une source gouvernementale a précisé que le premier ministre abordera la question des droits de la personne au cours de la rencontre.

L'annonce la plus importante de ce voyage devrait cependant être la création au Canada d'un centre de conversion de devises. Cette entente ferait du Canada le premier pays des Amériques à offrir un tel centre pour le yuan (ou ren-ni-bi). Agréés par la banque centrale chinoise, ces centres permettent essentiellement de commercer plus rapidement, et de façon plus sécuritaire, directement en devise chinoise, en évitant tout intermédiaire — habituellement le dollar américain.

La Presse canadienne

Montréal laisse d'autres villes régler le cas UberX

JEANNE CORRIVEAU

Montréal n'entend pas pour l'instant tenter des procédures judiciaires pour freiner le service UberX, une application qui permet à des automobilistes de s'improviser chauffeurs de taxi.

Le responsable du dossier des transports à la Ville, Aref Salem, a indiqué jeudi que l'administration Coderre ne souhaitait pas se lancer dans de coûteuses procédures. « Il y a des recours un peu partout au Canada et ailleurs dans le monde. On va attendre de voir ce qui va se passer. Il va y avoir une jurisprudence », a expliqué M. Salem.

« On n'entrera pas dans un débat judiciaire sans fin dans lequel on mettrait énormément d'argent des contribuables, a-t-il poursuivi. On va miser davantage sur une amélioration de l'industrie [du taxi] et l'offre d'un meilleur service. Je crois qu'avec ça, l'industrie va répondre aux besoins des gens. Il y a du travail à faire sur l'image de l'industrie. »

Rappelons que la semaine dernière, tant le ministre québécois des Transports, Robert Poëti, que le maire de Montréal, Denis Coderre, avaient dénoncé l'arrivée à Montréal de l'application UberX qui menace l'industrie du taxi.

Aref Salem a précisé que les discussions se poursuivaient avec le ministre Poëti afin d'effectuer des vérifications sur les opérations et la légalité du service UberX dans le contexte canadien.

Voitures en libre-service

Aref Salem n'a par ailleurs pas voulu se prononcer sur les conclusions de la Commission sur le transport et les travaux publics qui, dans un rapport déposé mercredi soir, recommandait l'expansion du service de voitures en libre-service sur tout le territoire montréalais. « On n'est pas contre, mais il faut le faire de façon intelligente. On va procéder très vite », a-t-il promis.

Le Devoir

« On va attendre de voir ce qui va se passer. Il va y avoir une jurisprudence. »

Aref Salem, responsable des transports

Suncor cesse de transporter du pétrole à Sorel-Tracy

La pétrolière Suncor interrompt le transport par train en direction de Sorel-Tracy, évoquant la faiblesse du prix du brut comme motif. « Toutes les expéditions de Suncor dépendent des conditions des marchés, que ce soit pour des facteurs comme l'offre et la demande, les écarts de prix entre le pétrole brut de l'Ouest canadien et les références internationales et les coûts du transport, qui changent fréquemment », a indiqué la compagnie par communiqué. Depuis le 19 juillet, l'entreprise transportait par train son pétrole vers Sorel-Tracy afin de l'acheminer par bateau vers l'Europe et le Mexique.

Le Devoir

Mise à jour économique mercredi

Ottawa — Le ministre des Finances présentera sa mise à jour économique de l'automne, mercredi prochain. Joe Oliver livrera son annonce à Toronto, selon le porte-parole du ministre, Nick Bergamini. Le Parlement ne siège pas la semaine prochaine puisque mardi sera le jour du Souvenir. La mise à jour économique confirmera que l'équilibre budgétaire est encore dans les plans du gouvernement en 2015, selon M. Oliver.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 100 • 150 Achat-vente-échange 160 • 199 Location
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL 200 • 250 Achat-vente-échange 251 • 299 Location
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

**AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

Du bénévolat, oui ! Mais où ?

514.842.3351
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE MONTRÉAL
cabm.net

100 VISITES LIBRES **100 VISITES LIBRES** **100 VISITES LIBRES**

Visites du 9 novembre

visites libres du week-end
Dimanche 14h à 16h

LORRAINE
*** VISITE LIBRE SAMEDI ET DIMANCHE DE 13H À 17H ***
102, Chemin de Brisach
Magnifique maison de prestige, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains à l'étage, 1 salle d'eau RDC, 1 salle de bains au sous-sol, sous-sol fini, 3100 pieds carrés habitable, garage double.
Prix demandé : 699 000 \$ taxes incluses
514-809-2526

PLATEAU - CHARMANT 3^E ÉTAGE
1809 rue Masson #D
Construction 2013, dernier étage. Très bien divisé. 683,51 pieds carrés. Plafond 9 p. et grande fenestration. Air climatisé, électroménagers 2013 inclus. Balcon arrière avec accès direct à la terrasse commune sur le toit + TOIT VERT. Casier & support à vélo au sous-sol. Occupation rapide possible. Proximité du métro et du Parc Laurier et de plusieurs lignes d'autobus.
244 600 \$ - MLS : 19538871
Esther Leblanc 514-220-2454
Courtier immobilier agréé
www.estherleblanc.com

ROSEMÈRE
*** VISITE LIBRE SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 16H ***
655 rue des Vignobles
Belle maison en pierres sur 4 côtés, 5 chambres, sous-sol fini, garage double, piscine creusée, calme et bon voisinage. Proximité autoroutes. Bon investissement avec grand potentiel !
Évaluation 2014 : 580 000 \$ - prix de vente : 559 000 \$
duproprio.com/464421
438-876-5661

WESTMOUNT
4400 de Maisonneuve
Superbe demeure à distance de marche du parc Westmount !
Belle maison bénéficiant d'un emplacement imbattable, près de plusieurs écoles, nouvelle arène, piscine et commerces. Pièces lumineuses aux proportions agréables. Magnifique chambre principale avec « dressing » ainsi qu'une luxueuse salle de bains. Grand sous-sol avec bureau, chambre supplémentaire et salle de bains complète. 4 + 1 chambres, 3,5 salles de bains. Garage et parking. 1 149 000 \$
Tania Kalecheff 514-933-6781
RE/MAX Action (Westmount)
finhomes@kalecheff.com
www.kalecheff.com

POUR ANNONCER → 514.985.3454
petitesannonces@ledevoir.com

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
4031 Lacombe - Près U de M
Couple recherché, propriétaire occupant. Grand 6 1/2, 2 s.d.b. rénovées. Électros inclus.
Haut de duplex. 514 343-4679
http://photobucket.com/lacombe

AHUNTSIC près métro Sauvé
3 1/2 - demi s-s. Réno, lumineux.
Poss. 2 électros. Libre. 650\$
514 913-7441

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

OUTREMONT - ADJ.
7 1/2, haut de duplex (condo), détaché, réno. Près de UdeM, HEC, métro. Les entrées, foyer, 1 1/2 s/bain, grande terrasse arrière, pas d'animaux. Libre 1800 \$ n.c. 514 737-2341

PETITE PATRIE 3 1/2 Impeccable
Beau quartier tranquille. Pr de tout. a.c. Libre. 750\$ 438 380-9540

VILLE MONT-ROYAL - 3 1/2
Disponible immédiatement.
Superbes logements rénovés, chauffés, spacieux, bois franc, chauffés. Près des parcs, écoles, services, train, bus, métro. Venez nous rencontrer pour visite.
(514) 738-5281

164 CONDOMINIUMS À LOUER
PLATEAU - CONDO
Face parc Lafontaine près Rachel. Luxueux 4 1/2, 3 puits de lum. 3ème. Foyer, a.c. 2 balcons. Stat. Libre. 1 715\$ 514 653-1820

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER
PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com
819 658-1218

303 ANTIQUITÉS
ANTIQUES/PUCES/LIBRES.COM
En oui, on ferme après 44 ans
Cause : fin de bail
3916 St-Denis, Montréal
514 842-5931
De 30 à 50% de remise

LAPORTE & CHAMPAGNE
Appel aux consignations!
Nous achetons ou prenons vos œuvres d'art en consignation pour nos ventes aux enchères.
laportechampagne.com
514-527-1526

307 LIVRES ET DISQUES
Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

AGETA
moi aussi JE PEUX APPRENDRE
Le site dépendant depuis 1966
ageta.qc.ca

301 ŒUVRES D'ART **301 ŒUVRES D'ART**

STUDIO NOUVELLE-FRANCE
(Nouveau centre d'art)
AVEC ACHAT D'UNE OU PLUSIEURS ŒUVRES

POSSIBILITÉ D'OBTENIR DE 1 À 4 FORFAITS INCLUANT BILLETS D'AVION ET HÉBERGEMENT À LISBONNE AU PORTUGAL

jocelynvoyage@outlook.com

599 MESSAGES **599 MESSAGES**

CHARME & PRESTIGE
Promotion des fêtes du 1 novembre au 27 décembre

NOUVEAUX CLIENTS
2 pour 1 145\$
Format double (2 1/2" X 5 3/8")

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES **700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES**

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

Gratuit !

À la famille éplorée :
Le journal Le Devoir postera gratuitement une copie plastifiée de l'avis publié.
Demandez-le au : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

Le mémorial

ACTUALITÉS



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR
L'UQAM a indiqué souhaiter se retirer du réseau de l'Université du Québec pour devenir une université à charte.

Québec ne compte pas accorder de privilège à l'Université du Québec

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire à Québec

C'est une fin de non-recevoir qu'a réservée le gouvernement Couillard à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) qui veut devenir une université à charte comme l'Université de Montréal ou l'Université Laval. Et c'est la même réponse négative qu'il a servie à l'ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ) qui souhaite se soustraire aux exigences du projet de loi 15.

Dans une allocution prononcée mercredi, le recteur de l'UQAM, Robert Proulx, a re-

L'UQ a réclamé d'être exclue du périmètre comptable du gouvernement

vendiqué «une complète autonomie» pour l'université qu'il dirige, c'est-à-dire un statut d'université à charte dirigée par un conseil indépendant.

Dans un mémoire qu'elle a présenté mardi dans le cadre des consultations publiques sur le projet de loi 15, l'UQ, pour l'ensemble de ses constituantes, a réclamé d'être exclue du périmètre comptable du gouvernement et aussi soustraite de l'application de ce projet de loi présenté par le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux.

Le projet de loi 15 «sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État» impose un gel des effectifs aux 10 établissements

du réseau de l'UQ, soit ses cinq universités, l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'École de technologie supérieure (ETS) et la Téléuniversité (TELUQ).

Tout comme l'UQAM, l'UQ estime que ce projet de loi «renforce l'idée d'un système universitaire à deux vitesses» car les universités à charte ne se voient pas imposer un tel gel. L'UQ souligne que le personnel des universités a crû moins rapidement en nombre que l'augmentation des effectifs étudiants.

«L'application d'une telle loi aurait pour effet de pénaliser indûment nos établissements, par comparaison aux universités à charte, en plus de compromettre la liberté académique et l'autonomie universitaire», a prévenu Robert Proulx.

Au cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, Yves Bolduc, on indique qu'aucun retrait d'un établissement du réseau de l'UQ, comme l'UQAM, n'est envisagé à court, moyen ou long terme. De toute façon, le ministre n'a reçu aucune demande formelle à cet effet, a indiqué son attachée de presse, Yasmine Abdelfadel.

Au cabinet du président du Conseil du trésor, on a indiqué que le réseau de l'UQ ne sera pas exclu du projet de loi 15 et restera compris dans le périmètre comptable du gouvernement.

Le Devoir

Les ministres devront dévoiler certaines de leurs rencontres

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire à Québec

Québec fait un premier pas dans l'instauration de la «transparence» promise par le premier ministre Philippe Couillard en rendant publics les agendas de tous les ministres, ce que soit leurs activités publiques ou les rencontres qu'ils ont eues avec des acteurs non gouvernementaux.

«C'est une étape, une première étape», a indiqué le ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, Jean-Marc Fournier, lors de son annonce jeudi. «C'est bien évident qu'un agenda, c'est un détail dans l'ensemble de l'œuvre de transparence. Je crois que ce détail est important.»

En février au plus tard, le ministre doit présenter un document en vue de la refonte de la loi québécoise sur l'accès à l'information s'appuyant, notamment, sur le principe des «données ouvertes», c'est-à-dire l'information gouvernementale rendue publique systématiquement sans qu'il soit nécessaire de la demander, sans, surtout, qu'il soit possible d'en refuser la diffusion, comme c'est couramment le cas. «Le cœur du problème de la loi actuelle, c'est la perception qui s'est développée, et je pense aussi une certaine application, où le "peut" est vu comme "ne doit pas". Alors on "peut" donner une information, donc on "peut ne pas", donc on ne la donne pas, a expliqué Jean-Marc Fournier. Il y a trop de "peut" et il n'y a pas assez de "doit".»



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE
Jean-Marc Fournier veut rendre plus d'informations accessibles selon le principe des «données ouvertes».

«Est-ce qu'on va inventer une police qui va vérifier que les renseignements seront offerts? La réponse, c'est non.»

Jean-Marc Fournier, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques

À la faveur de cette première étape, le premier ministre a donné «un mandat» à ses ministres, au whip et au président du caucus, de diffuser, à compter du 15 janvier prochain, une liste de leurs activités publiques la veille de leur déroulement (le jour même si des impératifs de sécurité s'imposent).

C'est ce que fait le premier ministre à l'heure actuelle.

Trois mois plus tard

En outre, à compter d'avril 2015, les ministres, y compris le premier ministre, publieront mensuellement une liste des

rencontres qu'ils ont eues avec des acteurs non gouvernementaux, trois mois après les faits, mais seulement les rencontres que ces personnes ont sollicitées. Si c'est le ministre qui demande à voir quelqu'un, il n'aura pas à faire de déclaration.

Les acteurs non gouvernementaux, ce sont les représentants d'entreprises, d'organismes, de syndicats, et les citoyens en général, mais aussi un maire, un recteur, un directeur d'hôpital ou de cégep, a précisé Jean-Marc Fournier. Les rencontres du ministre avec son sous-ministre, des membres de son cabinet ou des collègues élus ne sont pas visées. De même, les membres de son cabinet pourront rencontrer qui bon leur semble sans rendre de comptes.

S'il est jugé que la divulgation de ces rencontres pourrait nuire à des intérêts économiques, compromettre la sécurité ou encore entraver la justice, elles resteront secrètes.

Evidemment, la bonne foi se présume. Si, par exemple, un chef d'entreprise veut rencontrer un ministre sans que cela se sache, il n'a qu'à demander à celui-ci de «solliciter» la rencontre. «Est-ce qu'on va inventer une police qui va vérifier que les renseignements seront offerts? La réponse, c'est non», a indiqué le ministre.

D'ici une dizaine de jours, Jean-Marc Fournier ajoutera une brique à son œuvre en annonçant la divulgation d'informations sur les allocations de dépenses des ministres.

Le Devoir

DÉRAILLEMENT PRÈS DE SEPT-ÎLES

Le conducteur manque à l'appel

Rimouski — Le sort du conducteur du train de marchandises qui a déraillé vers 7h30 jeudi matin, à une vingtaine de kilomètres au nord de Sept-Îles, sur la Côte-Nord, était toujours inconnu jeudi soir.

Urgence-Environnement a été dépêché sur place en raison d'un déversement de carburant. Le convoi était constitué de 240 wagons vides et de trois locomotives, dont deux étaient en tête.

La première locomotive, dont le réservoir peut contenir 15 000 litres de diesel, a plongé dans la rivière Moisie lors du

dérailement et est entièrement submergée. L'autre locomotive l'est en partie, a précisé une porte-parole de l'entreprise minière IOC, propriétaire du train, Claudine Gagnon.

La Sûreté du Québec et Iron Ore Company (IOC), qui appartient à Rio Tinto, ont dit ignorer l'état de santé du seul occupant du train, qui est un employé de l'entreprise minière.

Une équipe de la SQ était sur les lieux, qui sont très difficiles d'accès. Un expert en glissement de terrain et un autre en enrochement ont été dépêchés

sur place par le ministère des Transports du Québec pour faire enquête sur la possibilité d'un glissement de terrain, a précisé Josée Langlois, porte-parole de la SQ.


Selon M^{me} Gagnon, les informations disponibles indiquent de façon préliminaire qu'un glissement de terrain serait à l'origine du déraillement.

Une équipe de plongeurs de la SQ devait effectuer des recherches dans la rivière moisie vendredi.

Le porte-parole du ministère du Développement durable, de

l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Frédéric Fournier, a dit ignorer la quantité de carburant s'étant retrouvé dans le cours d'eau. Il pouvait cependant confirmer la présence d'une fine couche argentée sur la surface de la rivière, s'étendant jusqu'à 20 kilomètres en aval du déversement. Le Bureau de la sécurité des transports (BST) a aussi envoyé sur la Côte-Nord une équipe d'enquêteurs.

La Presse canadienne



Échangeur A-20/A-30

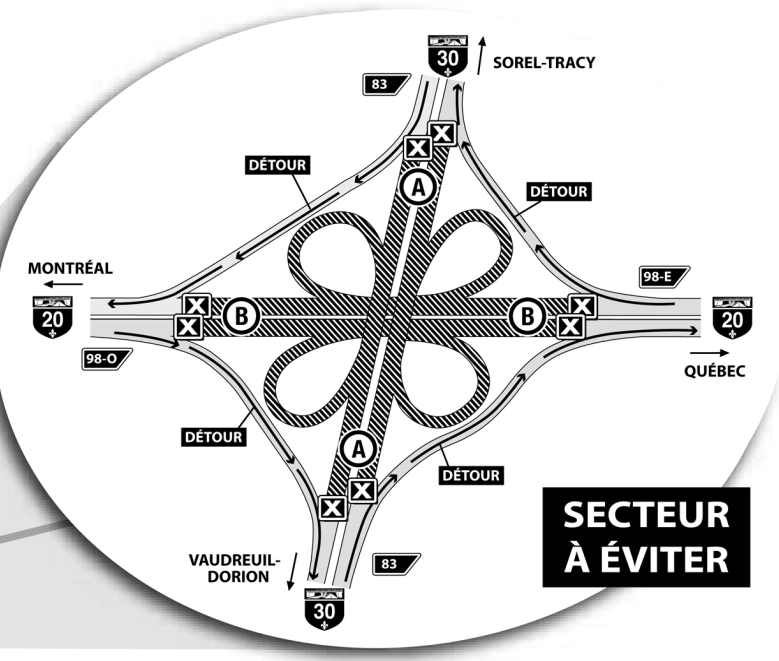
FERMETURE COMPLÈTE

Les 8 et 9 novembre, Transports Québec procédera à la démolition du pont de l'A-30 ouest (direction Vaudreuil-Dorion), au-dessus de l'A-20, à Boucherville.

DÈS 20 H 30 LE SAMEDI 8 NOVEMBRE
ENTRAVES MAJEURES

(A) A-30 dans les deux directions à la hauteur de l'A-20
FERMETURE COMPLÈTE
De 20 h 30 samedi à 11 h 30 dimanche


(B) A-20 dans les deux directions à la hauteur de l'A-30
FERMETURE COMPLÈTE
De 20 h 30 samedi à 15 h 30 dimanche




SECTEUR À ÉVITER

DÉTOUR Les détours seront balisés à l'aide de panneaux de signalisation.

En cas de conditions météorologiques ou des contraintes opérationnelles défavorables, ces interventions pourront être reportées.



quebec511.info



ÉCONOMIE

Produire du contenu coûte cher, constate BCE

Les chaînes de sports et HBO constituent toutefois un «investissement stratégique», note George Cope

DAVID FRIEND
à Toronto

Une hausse des coûts liés à la programmation d'événements de sport et au catalogue des émissions de HBO fait grimper les dépenses de la division des médias de BCE, ont indiqué jeudi ses dirigeants.

Bell Média continue d'accroître sa part du marché, a précisé jeudi le chef de la direction George Cope, mais elle commence aussi «clairement à être touchée par la hausse des coûts du contenu», qu'il juge toutefois essentiel pour tenir tête à ses concurrents. «C'est un investissement stratégique délibéré que nous ferons et qui aura un impact sur

nos activités médiatiques», a-t-il affirmé, après que BCE eut dévoilé des résultats financiers en hausse pour son troisième trimestre.

Le groupe montréalais de télécommunications a dû grossir son portefeuille de droits sur les sports professionnels pour ses trois nouvelles chaînes TSN — TSN3, TSN4 et TSN5 —, lancées plus tôt cet automne. Bell travaille en outre sur un service de vidéo de lecture en continu, surnommé pour l'instant «projet Latte», qui comprendrait tout le catalogue d'émissions scénarisées de HBO qui ne sont plus en ondes, incluant *The Sopranos*, *The Wire* (Sur écoute) et *Sex and the City* (Sexe à New York).

Mais cette programmation n'est pas gratuite, et M. Cope affirme que c'est un facteur dont il a tenu compte, même s'il n'a pas donné de chiffres précis à ce sujet. «C'est absolument la bonne chose à faire du point de vue stratégique, parce que les Canadiens nous disent que c'est ce qu'ils veulent voir, et de quelle façon ils veulent le voir», a-t-il expliqué.

L'entrée de Bell sur le territoire de la vidéo sur demande survient après que Rogers Communications, son plus gros concurrent dans plusieurs segments du marché, eut annoncé son propre service d'abonnement appelé Shomi, qui offre plusieurs émissions de télévision et certains films. Les deux ser-

vices sont considérés comme des alternatives au populaire service américain Netflix, qui a fait des percées sur le marché canadien ces dernières années.

«Ce que nous apprenons, c'est que la façon dont les gens visionnent le contenu change et que le canal par lequel il arrive ne devrait pas importer», a indiqué M. Cope. «Nous faisons un investissement du côté du contenu et les revenus mettront un certain temps avant de se matérialiser.»

Résultats

Cet impact a été évident dans les résultats du troisième trimestre de BCE. Le bénéfice ajusté de sa division des médias a reculé de 8,5%

à 182 millions en raison des hausses de coûts pour les droits de diffusion d'événements sportifs. Les revenus ont grimpé de moins de 1% à 665 millions.

Dans l'ensemble, BCE a profité de la croissance de ses revenus dans le secteur du sans-fil et des gains dans sa base d'abonnés Internet. Le bénéfice net a avancé à 600 millions, soit 77¢ par action, une croissance d'environ 75% par rapport à la même période l'an dernier, alors que les profits étaient grugés par les coûts liés à une importante acquisition. Le bénéfice ajusté, qui exclut les éléments non récurrents liés à la prise de contrôle d'Astral Média, a augmenté de 11% à 648 millions,

ou à 83¢ l'action.

Bell Canada, la principale filiale de BCE, a réalisé un chiffre d'affaires de 4,6 milliards, en hausse de 1,8% par rapport à l'an dernier. La plupart des gains à ce chapitre étaient attribuables à la croissance de ses services sans fil. Les revenus des services sans fil ont grimpé de 7% à 1,6 milliard, tandis que ceux des services filaires ont glissé de moins de 1% à 2,47 milliards.

En plus de Bell, BCE a inscrit à ses comptes des revenus d'environ 699 millions en provenance de Bell Aliant — une filiale dont elle a tout récemment fermé le capital.

La Presse canadienne

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO				New York				PÉTROLE	
S&P TSX				S&P 500				77,91	
14 563,38 ▲ +15,12 +0,1%				2031,21 ▲ +7,64 +0,4%				-0,77 \$US -1,0%	
				NASDAQ				OR	
				4638,47 ▲ +17,75 +0,4%				1142,60 -3,10 \$US -0,3%	
				DOW JONES				DOLLAR CANADIEN	
				17 554,47 ▲ +69,94 +0,4%				87,52 -0,28 \$US -0,3%	
								1\$US = 1,1426\$	
								70,72 +0,38 EURO	
								1 EURO = 1,4141	

Titre	Symbole	Fermure	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermure	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
-------	---------	---------	----------------	---------------	--------------	-------	---------	---------	----------------	---------------	--------------

LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT14563,38	15,12	0,10	215195
S&P TX20	TX20 584,30	7,01	1,21	82840
S&P TX60	TX60 846,42	0,43	0,05	95641
S&P TX60 Cap.	TX6C 935,97	0,48	0,05	95641
Cons. de base	TTCS 385,51	1,73	0,45	3024
Cons. discrét.	TTCD 162,25	0,70	0,43	5396
Énergie	TTEN 255,79	2,37	0,94	68715
Finance	TTFS 252,86	-1,18	-0,46	21363
Aurifère	TTGD 134,97	5,77	4,47	74075
Santé	THHC 102,78	-0,60	-0,58	988
Tech. de l'info	TTTK 44,53	0,73	1,67	5739
Industrie	TTIN 193,92	0,17	0,09	15761
Matériaux	TTMT 203,13	3,82	1,92	75066
Immobilier	TTRE 268,35	-3,52	-1,29	4877
Télécoms	TTTS 124,45	-1,81	-1,43	4147
Sev. collect.	TTUT 218,92	0,30	0,14	4744
Métaux/minerals	TTMN 654,66	-12,06	-1,81	7585

TSX CROISSANCE

TSX Venture	JX 751,54	4,43	0,59	50418
-------------	-----------	------	------	-------

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B 39,15	0,45	1,16	555
Canadian-Tire	CTC.A 124,75	0,70	0,56	172
Cogeco	CCA 63,50	0,55	0,87	74
Corus	CJR.B 20,98	-0,07	-0,33	142
Groupe TVA	TVA.B 8,06	-0,04	-0,49	1
Jean Coutu	PJC.A 26,27	-0,13	-0,49	337
Loblaws	L 57,54	-0,79	-1,35	512
Magna	MG 120,08	3,11	2,66	885
Metro	MRU 78,39	-0,46	-0,58	163
Quebecor	QBR.B 28,75	-0,31	-1,07	232
Rona	RON 13,90	0,11	0,80	79
Saputo	SAP 32,36	1,23	3,95	442
Shaw	SJR.B 29,55	-0,22	-0,74	770
Shoppers Drug Mart	SC 60,83	0,00	0,00	0
Tim Hortons	THI 93,23	0,84	0,91	340
Transat A.T.	TRZ.B 8,33	-0,01	-0,12	18
Yellow Media	Y 15,91	0,36	2,32	20

ÉNERGIE

Cameco	CCO 19,13	-0,04	-0,21	544
Canadian Natural	CNQ 39,74	1,48	3,87	3483
Canadian Oil Sands	COS 16,91	0,12	0,71	2204
Enbridge	ENB 51,64	-0,40	-0,77	1282
EnCana	ECA 21,02	0,02	0,10	1723
Enerplus	ERF 15,20	-0,07	-0,46	838
Pengrowth Energy	PGF 4,34	-0,02	-0,46	1032
Pétrolière Impériale	IMO 53,57	0,58	1,09	640
Suncor Energy	SU 38,50	-0,02	-0,05	3347
Talisman Energy	TLM 6,26	-0,02	-0,32	3737
TransCanada	TRP 56,38	-0,48	-0,84	1470
Valencor	VNR 16,27	0,09	0,56	30

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM 103,47	0,03	0,03	697
B. de Montréal	BMO 81,58	-0,91	-1,10	2079
B. Laurentienne	LB 49,58	-0,11	-0,22	45
B. Nationale	NA 54,00	-0,30	-0,55	1106
B. Royale	RY 81,16	-0,11	-0,14	1778
B. Scotia	BNS 67,22	-0,12	-0,18	2581
B. TD	TD 55,88	-0,10	-0,18	2100
Brookfield Asset	BAM.A 55,25	-0,21	-0,38	551
Cominar Real	CUF.UN 18,95	-0,26	-1,35	395
Corp. Fin. Power	PWF 33,22	-0,07	-0,21	592
Fin. Manuvie	MFC 21,17	-0,31	-1,44	2741
Fin. Sun Life	SLF 39,64	-0,89	-2,20	1796
Great-West Lifeco	GWG 31,89	-0,20	-0,62	565
Industrielle All.	IAG 42,28	-0,68	-1,58	437
Power Corporation	POW 29,73	-0,13	-0,44	629
INDUSTRIELLES	X 53,69	-0,61	-1,12	13

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Agrium	AGU 112,52	1,11	1,00	970
Barrick Gold	ABX 12,97	0,47	3,76	2844
Goldcorp	G 21,21	0,89	4,38	3430
Kinross Gold	K 2,54	0,27	11,89	5528
Mines Agnico-Eagle	AEM 26,41	1,24	4,93	1605
Potash	POT 37,47	0,01	0,03	1701
Teck Resources	TCK.B 17,36	-0,24	-1,36	1560

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS 37,42	-0,18	-0,48	1119
TransAlta	TA 10,56	0,05	0,48	761

TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB 11,75	0,22	1,91	1932
CGI	GIB.A 39,94	0,39	0,99	438

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE 50,94	-0,14	-0,27	1685
Bell Aliant	BA 31,66	0,00	0,00	0
Rogers	RCL.B 42,63	-0,77	-1,77	663
Telus	T 40,89	-0,48	-1,16	1310

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB 30,95	-0,08	-0,26	51
iShares MSCI	XEM 26,48	-0,25	-0,94	15
iShares MSCI EMU	EZU 36,88	-0,09	-0,24	5523
iShares S&P 500	XSP 23,51	0,10	0,43	421
iShares S&P/TSX	XIC 23,06	0,02	0,09	144

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

HB NYMEX NG BULL	HNU 13,12	1,29	10,90	6659
PACIFIC RUBIALES	PRE 15,00	-1,50	-9,09	5424
HB NYMEX NG BEAR	HND 5,38	-0,64	-10,63	5382
SURGE ENERGY INC	SGY 6,14	0,26	4,42	4915
TRICON CAPITAL	TCN 7,80	-0,28	-3,47	3959
AIR CANADA	AC 9,38	0,48	5,39	3899
TALISMAN ENERGY	TLM 6,26	-0,02	-0,32	3737
iShares S&P 500	XIU 21,30	-0,03	-0,14	3729
ELDORADO GOLD CORP	ELD 6,00	0,30	5,26	3667
CANADIAN NATURAL	CNQ 39,74	1,48	3,87	3483

LES GAGNANTS EN %

SIERRA WIRELESS	SW 38,43	8,16	26,96	408
HB NYMEX NG BULL	HNU 13,12	1,29	10,90	6659
BIRCHCLIFF ENERGY	BIR 9,62	0,79	8,95	1195
ADVANTAGE OIL & GAS	AAV 5,22	0,35	7,19	1036
GLNTEC INC	GLN 10,70	0,70	7,00	110
CREW ENERGY INC	CR 7,45	0,47	6,73	1671
DETOUR GOLD CORP	DGC 6,46	0,38	6,25	2150
AUTOCANADA INC	ACQ 69,35	4,00	6,12	187
PAN AMERICAN SLVR	PAA 10,61	0,59	5,89	240
PAINTED PONY	PPY 11,62	0,62	5,64	451

LES PERDANTS EN %

ROCK ENERGY INC	RE 5,02	-0,71	-12,39	1183
HB NYMEX NG BEAR	HND 5,38	-0,64	-10,63	5382
HORIZONS BETA	HGD 22,18	-2,29	-9,36	994
PACIFIC RUBIALES	PRE 15,00	-1,50	-9,09	5424
SNC-LAVALIN GROUP	SNC 42,47	-3,73	-8,07	1598
HOME CAPITAL GROUP	HCG 51,60	-3,97	-7,14	610
TORSTAR CORP	TS.B 6,32	-0,42	-6,23	176
STUART OLSON INC	SOX 6,85	-0,44	-6,04	199
AVIGILON CORP	AVO 18,54	-1,06	-5,41	665
CANACCORD GENUITY	CF 8,90	-0,48	-5,12	832

LES GAGNANTS EN \$

SIERRA WIRELESS	SW 38,43	8,16	26,96	408
OCL INDUSTRIES INC	OCL.B 119,60	5,60	4,91	148
AUTOCANADA INC	ACQ 69,35	4,00	6,12	187
MAGNA INTL INC	MG 120,08	3,11	2,66	885
CANADIAN PACIFIC	CP 235,01	2,83	1,22	308
FRACO-NEVADA CORP	FNV 53,43	2,15	4,19	908
SHAWCOR LTD	SCL 51,09	1,95	3,97	110
CANADIAN NATURAL	CNQ 39,74	1,48	3,87	3483
HB NYMEX NG BULL	HNU 13,12	1,29	10,90	6659
GENWORTH MI CANADA	MIC 41,43	1,24	3,09	320

LES PERDANTS EN \$

HOME CAPITAL GROUP	HCG 51,60	-3,97	-7,14	610
SNC-LAVALIN GROUP	SNC 42,47	-3,73	-8,07	1598
VALEANT	VRX 147,18	-2,87	-1,91	343
HORIZONS BETA	HGD 22,18	-2,29	-9,36	994
PACIFIC RUBIALES	PRE 15,00	-1,50	-9,09	5424
MANITOBA TELECOM	MBT 28,42	-1,47	-4,92	489
RUSSELL METALS INC	RUS 32,51	-1,37	-4,04	289
AVIGILON CORP	AVO 18,54	-1,06	-5,41	665
STANTEC INC	STN 69,93	-0,96	-1,35	127
BANK OF MONTREAL	BMO 81,58	-0,91	-1,10	2079

Consultez toutes les cotes boursières sur www.decisionplus.com

INDICES QUÉBÉCOIS				
Indice	Fermure	var. pts	var. %	
IQ30	2077,89	-0,11	-0,01	
IQ120	2065,25	-0,59	-0,03	

ÉVITEMENT FISCAL

Les accords fiscaux passés reviennent hanter Juncker

L'ancien premier ministre du Luxembourg entreprend dans la controverse son mandat à la tête de la Commission européenne

CÉLINE LOUBETTE

à Bruxelles

Les révélations sur le système d'évasion fiscale massif mis en place au Luxembourg au profit des multinationales fragilisent Jean-Claude Juncker au moment où il prend la tête d'une Commission européenne dont il veut affirmer le rôle.

Jeudi, il a annulé au dernier moment sa participation à une conférence à Bruxelles.

M. Juncker a été pendant 18 ans, entre 1995 et 2013, premier ministre du Luxembourg, considéré comme un des principaux paradis fiscaux dans le monde. Pendant cette période, entre 2002 et 2010, selon une enquête publiée par 40 médias à travers le monde, le Grand-Duché a passé des accords fiscaux avec 340 multinationales, dont Apple, Amazon ou Alig, afin de minimiser leurs impôts.

Cette polémique, quelques jours seulement après l'entrée en fonction de M. Juncker, complique sa tâche alors même qu'il a promis de renforcer la Commission en la rendant plus politique, mais aussi de relancer une économie européenne en panne avec un grand plan d'investissement de 300 milliards d'euros. D'emblée, il a cherché à affirmer son rôle face aux États, en assurant qu'il n'accepterait «pas les critiques injustifiées». Il s'en est pris au Britannique David Cameron et à l'Italien Matteo Renzi. «Je ne suis pas un type qui tremble devant les premiers ministres», a-t-il dit.

Jeudi, M. Juncker a été accusé par le groupe des Verts au Parlement européen de «confit d'intérêts». Les services de la Commission enquêtent pour savoir si le Luxembourg a accordé, à travers la pratique du *ruling*, des subventions déguisées au géant américain de vente sur Internet Amazon et au groupe italien Fiat.

L'exécutif européen est prêt à sanctionner le Luxembourg, s'il y a lieu, a affirmé son porte-parole, Margaritis Schinas, lors d'un point de presse s'efforçant de protéger M. Juncker. «On est en terrain connu, celui de la législation sur les aides d'État», a-t-il martelé, assurant que c'était la commissaire à la Concurrence, Margrethe Vestager, et elle seule, qui était chargée du dossier. M. Juncker est «sevain», a-t-il assuré, affirmant la détermination du nouveau chef de l'exécutif européen à renforcer l'harmonisation fiscale européenne.

Interrogée lors d'un colloque à Bruxelles, M^{me} Vestager a estimé qu'il n'y aurait aucun impact politique de cette affaire pour M. Juncker. Refusant de se laisser «distraire par des questions de personnes», elle a plaidé pour l'établissement de bases communes en Europe pour l'imposition des sociétés.



FREDERICK FLORIN AGENCE FRANCE-PRESSE

Jean-Claude Juncker: «Je ne suis pas un type qui tremble devant les premiers ministres.»

ÉCONOMIE

Cascades a perdu 16 millions

Kingsey Falls — Cascades a épongé une perte nette de 16 millions ou 17¢ par action au troisième trimestre, après avoir engrangé un bénéfice de 11 millions ou 28¢ par action l'an dernier. Ses ventes trimestrielles se sont améliorées à 964 millions, comparativement à 932 millions un an plus tôt. La compagnie a expliqué par voie de communiqué que des taux de change favorables et des expéditions en hausse pour ses produits d'emballage ont plus que contrebalancé des prix de vente moyens plus bas pour ses activités en Europe ainsi que pour ses papiers tissu de même que l'impact négatif de dispositions d'entreprise, notamment la création d'une coentreprise dans les provinces de l'Atlantique.

La Presse canadienne

Telus: bénéfice stable

Vancouver Telus a affiché un bénéfice net de 355 millions ou 58¢ par action, contre 356 millions ou 56¢ par action l'an dernier. Son bénéfice net ajusté a progressé de 6% à 387 millions ou 64¢ par action. Les produits d'exploitation consolidés de la compagnie ont bondi de 5,4% à 3,03 milliards.

La Presse canadienne



BILL SIKES ASSOCIATED PRESS

Molson essuie une perte

Molson Coors a révélé être passé d'un profit de 134 millions \$US l'an dernier à une perte nette de 34,4 millions pour son troisième trimestre cette année, perte qui est essentiellement imputable à la dépréciation de deux marques dans le secteur Europe. En excluant les éléments non récurrents, le profit ajusté du brasseur de Montréal et Denver a reculé de 2,7%, à 271,5 millions, en raison de la réduction des volumes, des fluctuations défavorables des taux de change et de la hausse du taux d'imposition. Le chiffre d'affaires a légèrement baissé à 1,17 milliard.

La Presse canadienne

Saputo hausse ses profits

Le fromager Saputo a dévoilé jeudi un bénéfice net de 155,7 millions, ou 39¢ par action, en hausse de 16,8% par rapport à la même période en 2013. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre dernier, ses revenus ont bondi de 21% pour s'établir à 2,7 milliards. Le bénéfice d'exploitation s'est établi à 282,2 millions, en hausse de 17,4%. L'acquisition de la société australienne Warrnambool Cheese and Butter a eu une influence marquée sur le bénéfice d'exploitation dans le secteur international, qui a explosé de 144% pour s'établir à 38,7 millions.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

SNC-Lavalin: 4000 employés mis à pied dans le monde

Environ le quart des postes abolis, conséquence de la faiblesse du secteur minier, le seront au Canada

FRANÇOIS DESJARDINS

Déprimée par les perspectives du secteur minier, la firme SNC-Lavalin souhaite mettre à pied 4000 employés, dont 1000 au Canada, mais refuse pour l'instant de révéler la répartition géographique des compressions annoncées jeudi.

En pleine expansion dans l'univers du pétrole et du gaz grâce à l'achat du groupe Kent pour 2,1 milliards, SNC-Lavalin a indiqué lors d'une conférence téléphonique que les emplois canadiens touchés seront abolis d'ici la fin de l'année.

Les mises à pied que souhaite faire SNC-Lavalin vont réduire d'environ 9% son effectif mondial, qui se chiffre actuellement à 45 000 employés. Au total, elle compte 16 000 employés au Canada.

«Ce n'est pas un groupe en particulier», s'est limité à dire le président de SNC-Lavalin, Robert Card, lors d'une conférence téléphonique avec la presse financière. «En fait, le seul groupe qui ne sera à peu près pas touché, c'est le groupe Kentz, car il est en croissance rapide en ce moment. Il est même en train d'absorber d'anciens employés de SNC-Lavalin.»

En parallèle, SNC-Lavalin a révélé ses états financiers du troisième trimestre qui montrent un chiffre d'affaires de 2,0 milliards, en hausse de 3%. L'entreprise a réalisé un bénéfice de 69 millions, comparativement à une perte de 73 millions l'an dernier à pareille date.

Cependant, les revenus du secteur des mines et de la métallurgie ont chuté de 43% par rapport à 2013, se chiffrant à seulement 247 millions au cours du troisième trimestre. L'entreprise est particulièrement touchée par cette situation dans la mesure où ce créneau, indique le rapport annuel 2013, a généré l'an dernier 18% du chiffre d'affaires de 8 milliards.

SNC a indiqué que les mesures lui permettront de «gagner en souplesse et d'être mieux en mesure de répondre aux besoins de ses clients et d'affronter la concurrence mondiale».

Perspectives revues à la baisse

La direction de l'entreprise a également mis

les cartes sur la table: le bénéfice de 2014 ne sera pas celui prévu plus tôt. Alors qu'elle prévoyait un bénéfice se situant entre 2,80\$ et 3,05\$ par action, elle attend maintenant un bénéfice entre 2,15\$ et 2,40\$.

En conséquence, les marchés ont réagi de façon négative. L'action a reculé de 8% à 42,47\$ jeudi à la Bourse de Toronto, où elle accuse une baisse de 16% depuis six mois. Sur la même période, l'indice principal de la Bourse est stable.

Des mises à pied ont déjà été effectuées il y a un mois et demi. Le quotidien *The Gazette* a écrit au milieu du mois de septembre que la compagnie a licencié des employés du service informatique au siège social, situé au centre-ville de Montréal. «Nous savions que quelque chose pourrait se produire un jour. Ça n'allait pas bien pour l'entreprise, mais quand même, c'est venu de nulle part», a dit l'un d'eux sous le couvert de l'anonymat.

La direction de l'entreprise a indiqué lors de la conférence téléphonique que les mises à pied faites en septembre ne font pas partie des 1000 postes qui font partie de son plan de réorganisation.

L'annonce des mises à pied faite jeudi survient trois mois après la conclusion de l'acquisition de Kentz, une firme d'ingénierie du secteur pétrolier et gazier. SNC-Lavalin, qui a déboursé 2,1 milliards, a affirmé au mois de juin que l'achat lui procurerait «une plus grande présence dans des régions clés en croissance, notamment au Moyen-Orient, en Amérique du Nord et dans la région Asie-Pacifique, dont une présence importante en Australie».

Un des problèmes qui frappent le secteur minier vient de l'or, dont le cours touche ces jours-ci un plancher de quatre ans autour de 1140\$US. Plusieurs producteurs ont publié ces derniers jours des résultats financiers peu reluisants, dont la société torontoise Yamana qui a perdu un milliard de dollars en seulement trois mois. D'autres sous-secteurs de l'industrie minière connaissent un passage à vide, comme l'aluminium, le nickel et le cuivre.

Le Devoir

TÉLÉPHONIE MOBILE

2015 sera l'année de la fidélisation chez Vidéotron

JULIEN ARSENAULT

Vidéotron s'attend à une année chargée au Québec en 2015. La filiale de Québecor devra tenter de retenir plusieurs de ses clients de téléphonie mobile dont les contrats arrivent à échéance.

Sa présidente et chef de la direction, Manon Brouillette, a expliqué jeudi qu'un programme de rétention avait été mis de l'avant puisque de nombreuses ententes de 36 mois doivent se terminer au cours de la prochaine année. «Nous devons nous assurer d'être là avant que nos concurrents viennent mettre la main sur ces clients», a-t-elle dit, au cours d'une conférence téléphonique visant à discuter des résultats du troisième trimestre de Québecor.

Le conglomérat, qui rivalise avec Rogers, Bell et Telus, estime que sa part de marché dans le secteur du sans-fil québécois atteint désormais 12%. Vidéotron a vu son nombre de clients de téléphonie mobile progresser de façon significative au Québec depuis son arrivée dans ce secteur, en 2010. À la fin du troisième trimestre, la filiale de Québecor comptait 589 400 clients, en hausse de 6,9% par rapport à la fin du deuxième trimestre. De plus, le revenu mensuel moyen par abonné a grimpé de 6,5%, ou 2,68\$, pour s'établir à 44,23\$.

Mme Brouillette n'est pas entrée dans les détails de la stratégie de rétention, affirmant que Vidéotron devait s'assurer de conserver ses clients sans influencer négativement ses revenus. «Nous allons utiliser une stratégie qui a fonctionné dans le passé en mettant l'accent sur le jumelage de services, a-t-elle expliqué aux analystes financiers. Ça sera un défi, parce que nos concurrents sont agressifs.»

Vidéotron croit également que son réseau mobile LTE permettant de meilleures vitesses de transfert de données — offert depuis septembre dernier — ainsi que son offre de téléphones intelligents Apple devrait lui permettre d'éviter de perdre des clients au bénéfice de ses concurrents.

Dion prône la discipline

Le président et chef de la direction de Québecor, Pierre Dion, a par ailleurs réitéré que le conglomérat n'avait toujours

pas décidé s'il allait se lancer dans une expansion pancanadienne dans le secteur du sans-fil. Questionné par les analystes, M. Dion s'est contenté de dire qu'il n'avait pas d'échéancier à fournir et qu'il préférerait demeurer discipliné. «Nous avons eu quelques discussions avec Wind Mobile. Ils sont au courant de notre intérêt à participer à la consolidation de l'industrie.»

La direction de Québecor a déjà indiqué dans le passé qu'elle croyait à un partenariat avec Wind Mobile pour former le quatrième joueur canadien à l'échelle nationale pour concurrencer Rogers, Bell et Telus. Cette société ontarienne compte quelque 750 000 clients répartis en Ontario, en Alberta ainsi qu'en Colombie-Britannique. M. Dion a toutefois pré-

venu que le gouvernement fédéral devra proposer des conditions visant à satisfaire les demandes de Québecor, qui en a particulièrement contre les frais d'itinérance facturés à une entreprise ayant recours au réseau d'une autre compagnie.

Au troisième trimestre, le conglomérat a vu ses profits progresser grâce à la performance de Vidéotron, ce qui a com-

pensé le recul des revenus dans son secteur des médias.

Québecor a dévoilé jeudi un bénéfice net de 45,1 millions, ou 37¢ par action, ainsi qu'un profit ajusté de 65,6 millions, ou 53¢ par action, des résultats supérieurs par rapport à la même période l'an dernier. Au troisième trimestre de 2013, Québecor avait enregistré une perte de 188,8 millions, ou 1,53\$ par action, une performance que la société avait attribué aux fluctuations des valeurs des écarts d'acquisition. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre dernier, le chiffre d'affaires de Québecor a toutefois glissé de 0,2% pour s'établir à 1,02 milliard.

Son secteur des médias a vu ses revenus fléchir de 6,2%, à 298,8 millions, alors que ceux du secteur sports et divertissement ont glissé de 22,5%, à 12,4 millions. La performance a été meilleure du côté des télécommunications, où le chiffre d'affaires a progressé de 3,3% pour s'établir à 738,2 millions.

La Presse canadienne

AVIATION

Air Canada réalise un bénéfice historique

GÉRARD BÉRUBÉ

Après des profits historiques en 2014, Air Canada augmentera la voilure en 2015. Plus de la moitié de la capacité additionnelle viendra de sa filiale à bas coût.

Air Canada a inscrit au cours de son troisième trimestre des résultats sans précédent en 77 ans d'histoire. Le bénéfice d'exploitation s'est chiffré à 526 millions au cours du trimestre clos le 30 septembre, en hausse de 26% par rapport au trimestre correspondant de 2013. La marge d'exploitation s'est élevée à 13,8%. Le bénéfice net rajusté, qui

tient compte d'une charge exceptionnelle en 2013, a été de 457 millions, contre 365 millions un an plus tôt. Au bas de l'état des résultats, le bénéfice net s'est établi à 323 millions, ou 1,10\$ par action, contre 299 millions, ou 1,05\$ l'action, au troisième trimestre de 2013. Les revenus du transporteur ont frôlé les 3,8 milliards, contre 3,5 milliards.

Au cumul après neuf mois, le plus important transporteur au pays a inscrit un bénéfice

net de 205 millions, ou de 69¢ par action, sur des revenus de 10,17 milliards. Après neuf mois en 2013, le bénéfice net a été de 16 millions, ou de 5¢ l'action, sur des revenus de 9,49 milliards. Au 30 septembre dernier, ses liquidités atteignaient les 2,8 milliards.

Parlant de résultats historiques, Air Canada prévoit de terminer l'exercice sur une hausse de sa capacité de l'ordre de 7,75% à 8,75%. Le rythme sera accéléré l'an pro-

chain, avec une expansion plus musclée encore sur la scène internationale. L'accroissement prévu de la capacité devrait être de l'ordre de 9 à 10% l'an prochain.

Air Canada rouge sera responsable pour près de 55% de cette augmentation, Air Canada maintenant le cap sur son objectif de réduire ses charges d'exploitation (par siège-mille offert) de 15% par rapport aux coûts de base de 2012. À terme, la flotte de son

transporteur à bas prix doit compter une cinquantaine d'appareils.

Son expansion internationale s'appuie sur les Boeing 787 Dreamliner et prévoit l'ajout de deux autres Boeing 777 à son parc, qui doit en contenir 25. Une grande partie de sa flotte sera reconfigurée pour offrir une classe affaires internationale et une cabine économique Privilege.

Le Devoir

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2014-11-05

649	23 29 31	44	compt.
	38 40 42		

Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$

37580314-05

Extra 2768799

Ce soir, 15 MILLIONS \$ (approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Sophie DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES · COUPLES

25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630

VIEUX-MONTRÉAL

Congédié ?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ÉDITORIAL

FINANCEMENT MUNICIPAL

Donnant donnant

À quelques jours de la présentation de leurs budgets respectifs, les municipalités doivent composer avec une compression de 300 millions imposée par Québec. Comment ne pas s'étonner qu'une telle coupe ait été reçue avec le sourire, ou presque?

La surprise, ce n'est pas que le gouvernement Couillard réduise sa contribution annuelle aux villes de 300 millions pour équilibrer ses finances dès l'an prochain. M. Couillard, comme M^{me} Marois avant lui, ne rate pas une occasion de faire le contraire de ce qui avait été promis pendant la campagne électorale pour atteindre ses objectifs financiers.

La surprise, c'est que les maires de Montréal et de Québec ainsi que les deux associations municipales qui représentent l'ensemble des villes du Québec ont accepté sans esclandre de renoncer pour une année à une somme aussi importante.

Certains maires, et non des moindres, comme ceux de Gatineau, de Longueuil, de Trois-Rivières, de Laval et de Saguenay, n'ont pas été aussi conciliants. Quelques-uns ont même prévenu leurs concitoyens qu'ils allaient devoir augmenter les taxes. Une option que MM. Labeaume et Coderre ont rejetée, tout comme le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, pour qui les excédents budgétaires de 1,3 milliard accumulés par les villes au fil des ans suffisent largement pour absorber l'effort demandé en 2015.

Il a bien raison, le ministre Moreau, et il aurait pu ajouter qu'il existe encore beaucoup d'espace pour effectuer des gains d'efficacité dans l'organisation du travail et la rémunération des employés municipaux, surtout ceux des villes de taille moyenne et grande.

Cela dit, personne n'est dupe : si une telle entente a pu intervenir, c'est non seulement parce qu'elle est limitée à une année, mais surtout parce qu'il s'agit d'un retour d'ascenseur de la part des villes qui profiteront du projet de loi 3 sur les régimes de retraite de leurs employés. Si Québec reste ferme, il y a beaucoup d'argent en jeu. Beaucoup plus que les 300 millions du pacte fiscal 2015, et pour bien plus longtemps.

De plus, le gouvernement Couillard donne aux MRC le contrôle sur les conseils locaux de développement (CLD) et, pour ce faire, il leur transfère 32 des 72 millions de dollars de subventions (mais garde le reste...), sans préciser toutefois ce qu'il adviendra des employés exclus de la transaction.

S'il paraît logique a priori de confier la responsabilité du développement économique aux élus régionaux, il est loin d'être certain que les municipalités sont équipées pour faire ce travail sans sombrer dans la bureaucratie la plus inefficace et la plus coûteuse au regard des résultats.

Que dire aussi des risques de favoritisme et de conflits d'intérêts lorsque les élus et les fonctionnaires qui accordent les permis seront responsables du démarchage? On veut bien que les maires aiment être photographiés en train de remettre un chèque (dont les fonds proviennent de Québec...) à une PME locale, mais ce n'est pas pour ça qu'ils sont élus!

Cette réforme des structures locales de développement est improvisée de A à Z. Elle ne vise qu'à réduire les coûts de fonctionnement pour le gouvernement du Québec tout en faisant plaisir à certains maires.

La vraie réforme, le vrai pacte fiscal, viendra plus tard, quand Québec et les villes se seront entendus sur un nouveau partage des responsabilités et des sources de financement. Souhaitons que, cette fois, on ait quitté la ligue d'improvisation.

ÉTUDIANTS FRANÇAIS

Dépoussiérer l'entente

Le président français François Hollande a eu à propos de l'entente franco-québécoise de réciprocité sur les étudiants une phrase remarquablement sibylline. Lui et Philippe Couillard, a-t-il dit, se sont « entendus pour qu'il y ait entente ». Bien! Mais que faut-il comprendre au juste?

Comprenons d'abord que, pour sa part, le premier ministre québécois fait amende honorable. En campagne électorale, il avait créé un incident diplomatique en annonçant une hausse des droits de scolarité dont jouissent les étudiants français dans le cadre de cette entente. Paris avait vu là une intention de passer à la déchetueuse un des principaux accords de réciprocité liant les deux gouvernements.

Cette entente, signée en 1978, fait en sorte que les étudiants québécois en France soient traités comme des Français et inversement pour les Français étudiant au Québec. Pour leur part, ces derniers paient des droits de scolarité de 2300 \$, les mêmes que paient les Québécois, alors qu'autrement, comme étudiants étrangers, ils paieraient environ 15 000 \$. L'intention de Philippe Couillard était de leur imposer les droits exigés des étudiants canadiens, qui sont de 7000 \$.

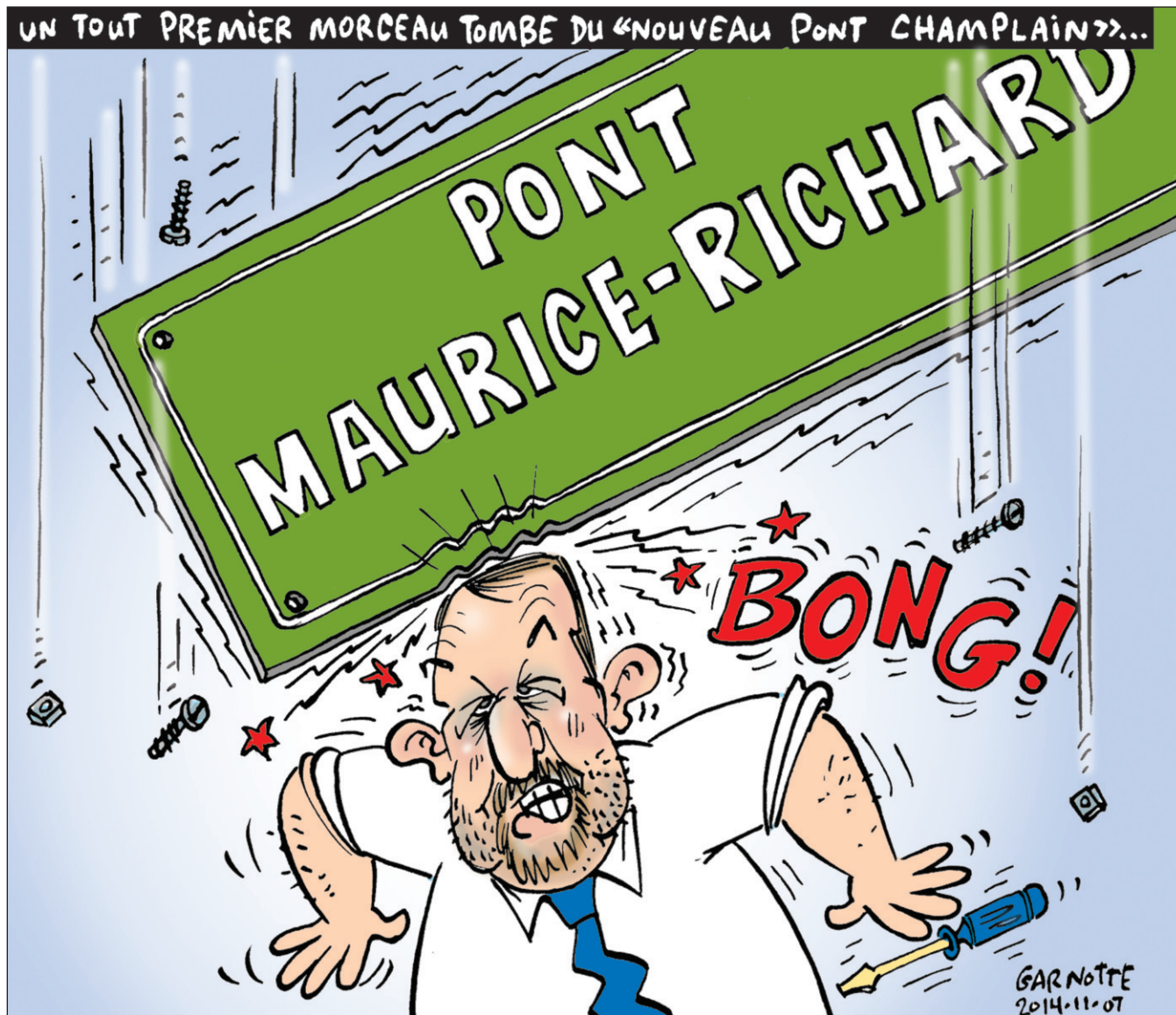
Trente-six ans plus tard, il y avait nécessité de revoir cette entente qui profite davantage aux Français, qui sont plus nombreux à venir étudier au Québec que les Québécois à aller étudier en France. Il en résulte un « manque à gagner » de quelque 70 millions au Québec. En période d'austérité, c'est beaucoup, mais il n'y a pas que l'argent. Il y a aussi des retombées économiques à la présence de 12 000 étudiants français. Il y a aussi des avantages intangibles. Une partie de ces étudiants choisit de s'installer au Québec, alors que ceux qui rentrent en France constitueront la base d'un vaste réseau d'amitié et d'affaires franco-québécois. On l'oublie trop souvent, mais les relations France-Québec tirent leur dynamisme de ces milliers de relations personnelles établies à travers ces échanges.

L'intérêt du Québec est de maintenir cette entente, revue et améliorée, pour que les deux parties y trouvent leur compte. Avec le temps s'était créé un déséquilibre qui causait un malaise. Philippe Couillard a ouvert la porte à un compromis sur les droits de scolarité en permettant un « traitement spécifique » pour les étudiants français. La France, pour sa part, accepte de considérer les Québécois comme dignes de fréquenter ses grandes écoles. Celles-ci étaient exclues de l'entente, qui gardait un zeste de colonialisme. Cela montre bien qu'elle avait besoin d'être, de part et d'autre, dépoussiérée.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Garderies et générations

Mère célibataire de trois enfants et grand-mère de cinq petits-enfants, mes enfants devenus parents profitent aujourd'hui d'un service de garde de qualité. Je suis contre la modulation des frais de garderies selon les revenus, mesure que je crois inutilement compliquée, voire coûteuse. Je serais même pour une faible hausse universelle des tarifs afin que mon fils le moins fortuné ait accès à une place subventionnée, disons à 8\$, plutôt qu'à une garderie privée, ce qui lui coûte actuellement 11 \$ par jour, déduction faite d'une subvention moindre accordée aux parents à faibles revenus qui ne réussissent pas à trouver une place dans le réseau public.

Pour ma part, j'ai réussi à élever mes trois enfants convenablement grâce à la solidarité familiale sous toutes ses formes. Je n'ai jamais pu profiter du réseau des garderies, mais je suis fière d'appartenir à une société pour qui la solidarité n'est pas un vain mot. Mais ce matin, 6 novembre, en écoutant Louis Sénécal, directeur de l'Association québécoise des CPE dans une entrevue qu'il accordait à Marie-France Bazzo, j'ai bondi! Il associait les nouvelles mesures proposées par madame Robillard au fait qu'il fallait rembourser « le déficit causé par les générations précédentes ».

Monsieur Sénécal, vos propos m'ont outrée! Moi, la baby-boomer de 1956, par mon vote, j'ai contribué à faire élire un gouvernement et surtout une femme qui a créé le réseau des garderies à petit prix! C'est à Pauline Marois, une mère et une

grand-mère qui a certainement dû se battre bec et ongles, que vous le devez. Mesurez vos propos, Monsieur! Ne sombrez pas dans un populisme insultant. Notre génération croit toujours en ces valeurs et vous avez encore besoin de notre solidarité pour soutenir votre lutte à laquelle nous adhérons de tout cœur.

Louise Chevrier
 Chambly, le 5 novembre 2014

Et l'intégration?

Les médias québécois nous ont appris les 4 et 5 novembre que le ministère de l'Éducation du Québec avait conclu une entente avec l'école juive orthodoxe l'Académie Yeshiva Toras Moshe qui donnait d'abord et avant tout un enseignement religieux avec un peu de mathématiques et d'anglais.

L'entente prévoit que les enfants devront réaliser les mêmes apprentissages que les autres élèves dans le milieu scolaire régulier en terminant leur scolarisation à domicile sous la supervision de leurs parents.

C'est à la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) qu'incombera la responsabilité de faire respecter les critères encadrant la scolarisation à la maison. Pourquoi ne pas confier cette tâche à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui elle est francophone? On se souviendra que la CSEM a collaboré aux écoles passerelles pour que les enfants non admissibles à l'école anglaise puissent le faire et ainsi contourner la loi 101.

On peut douter, à juste titre, que les élèves de cette Académie apprendront le français, car les parents qui envoyaient

leurs enfants à cet endroit ne se souciaient nullement qu'ils apprennent cette langue, et ce n'est pas la CSEM qui va dénoncer ce fait, assurément.

Et dans tout ça, l'intégration elle est où?
 Normand Bourdon
 Québec, le 5 novembre 2014

Le véritable Parti conservateur du Québec

Le parti politique qui porte le nom de Parti conservateur du Québec n'arrive pas à sortir de l'obscurité. On a beau attribuer cela à son programme, à ses membres ou à ses dirigeants, c'est de fait pour une autre raison. Il y a environ trois décennies, au lieu de fonder un Parti conservateur au Québec, les politiciens québécois à mentalité conservatrice ont, petit à petit, envahi et accaparé le Parti libéral de la province et l'ont petit à petit orienté vers la droite. En 1998, ils se sont donné comme chef Jean Charest, le chef du Parti progressiste-conservateur du Canada. De sorte que le véritable Parti conservateur du Québec porte le nom officiel de Parti libéral du Québec. Toutes ses politiques découlent d'orientations conservatrices, qu'il s'agisse de comportement démocratique, de contrôle des communications, de finances publiques, de problèmes environnementaux ou miniers, de la protection des ressources, de services à la population, etc.

S'il y a une différence entre le parti de Philippe Couillard et celui de Stephen Harper, j'aimerais bien qu'on me l'indique.
 Gabriel Breton
 Montréal, le 5 novembre 2014

LIBRE OPINION

Le démantèlement

RÉAL BOISVERT

Trois-Rivières

Selon le premier ministre du Québec, ce qui est essentiel dans l'accomplissement des choses ce ne sont pas les structures, mais les missions. On pourrait fort bien, selon lui, mener à bien les différentes missions de l'État sans s'encombrer des instances administratives qui les soutiennent. C'est ainsi qu'au cours des dernières semaines on a assisté à l'annonce de la fermeture des Agences de santé et des Centres de santé et de services sociaux, des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation ainsi que ceux du ministère de l'Immigration. C'est maintenant au tour des Conférences régionales des élus, des Centres locaux de développement et des Carrefours jeunesse emploi de passer à la trappe. Les conservateurs de musique l'ont échappé belle, mais les commissions scolaires ne paient rien pour attendre. Et dans la foulée, on voit s'activer en coulisse les chambres de commerce et les penseurs de l'Institut économique de Montréal, sali-

vant à la pensée de la privatisation de la SAQ et d'Hydro-Québec.

Une éminente grise de l'Université Laval y est même allée récemment de son petit couplet: il n'y aurait pas de mal, selon elle, à augmenter le nombre d'étudiants par classe, si cela peut contribuer à l'atteinte de l'équilibre budgétaire! Comme si on n'avait pas nécessairement à l'État de fournir des services publics. On pourrait confier tout ça aux organismes communautaires, a-t-il précisé. Voilà qui leur fait une belle jambe!

Va pour les structures. Les programmes maintenant. La liste de leur abolition n'est pas rendue publique au moment où ces lignes sont écrites. Mais déjà le couperet tranche dans le maigre. Les prestataires du régime de l'assistance emploi en savent quelque chose. Tour à tour, les rumeurs veulent qu'on s'appête à réduire leur prestation de base, à revoir le programme d'intégration à l'emploi des personnes inaptes au travail et à couper le programme d'emploi

de solidarité, si vaillamment défendu par COMSEP à Trois-Rivières. Et le plus cruel dans ces rumeurs, c'est qu'elles ne sont pas démenties par le ministre responsable, le ci-devant François Blais, auteur naguère d'un livre intitulé *Un revenu garanti pour tous*. On n'a pas vu souvent une telle volte-face chez quelqu'un qui passe des bancs de l'université à un siège au Conseil des ministres!

Au lendemain de ce délestage, que restera-t-il? Des régions amputées de leurs instances de concertation et de planification. Des communautés locales tenues à distance de l'administration de leurs établissements de santé. Une société civile privée de ses lieux d'expression. Des populations vulnérables déplumées et une classe moyenne dépossédée de ses services publics. A ce rythme, le Québec ne sera plus qu'un ectoplasme. Un corps sans charpente roulant au gré de la déclivité du sol, s'engouffrant sans résistance dans les méandres infinis du marché. Bien au-delà l'équilibre budgétaire, n'est-ce pas le but de cette entreprise de démantèlement?

IDÉES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

Fermons les CRE et CLD, d'accord

Les résultats avant les structures, clame le maire de Drummondville

ALEXANDRE CUSSON

Maire de Drummondville. Également préfet de la MRC de Drummond, président du CLD de Drummond (Société de développement économique de Drummondville) et vice-président de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec.

Le gouvernement du Québec a annoncé mercredi des compressions importantes aux gouvernements de proximité que constituent les municipalités. De plus, il a décidé d'abolir les Conférences régionales des élus (CRE) ainsi que l'obligation aux municipalités de confier leur développement économique aux Centres locaux de développement (CLD).

Ces structures ne sont pas vitales au développement régional. Lorsque le réseau des CRE affirme que «le gouvernement reflète aux municipalités et aux MRC l'odieuse de couper dans le développement des régions», elle fait fausse route. De son côté, quand l'Association des CLD titre que le «couperet tombe sur l'autonomie économique des régions», c'est tout aussi faux. Ce sont là des déclarations présomptueuses qui ne reflètent ni la réalité ni l'ambition que les municipalités ont pour leur développement.

Je suis profondément convaincu que l'avenir de nos régions et leur

essor économique ne passent pas par des structures, mais plutôt par la capacité des élus de prendre les décisions nécessaires et d'en assumer l'imputabilité devant la population. Au bout du compte, c'est elle qui aura le dernier mot et qui portera un jugement sur les actions posées par ses représentants. Et si l'abolition de certaines structures permettait justement de rapprocher les citoyens des lieux décisionnels lorsqu'il est question de développement?

Il m'apparaît clair que les MRC sont pleinement en mesure d'assumer les responsabilités qui étaient dévolues aux CRE. Comme nouveau maire, je me suis souvent questionné au cours de la dernière année sur la pertinence de maintenir autant de paliers au sein desquels ce sont souvent les mêmes personnes qui se retrouvent, entraînant ainsi de nombreuses heures de réunions. La concertation régionale demeure cependant cruciale et, à cet égard, le rôle des tables des préfets des MRC d'une région sera primordial.

En ce qui a trait à l'abolition des CLD, je considère que le gouvernement du Québec a été prudent en évitant l'application d'une mesure «mur à mur». Reconnaître le palier municipal comme un véritable partenaire, c'est aussi le laisser libre de ses choix. À cet égard, les élus locaux sont en mesure de juger eux-mêmes de la structure qui favorisera chez eux

un développement économique efficace et créateur de richesse.

À ce titre, il faut souligner le cas d'exception que représente la situation de la Société de développement économique de Drummondville (SDED), un des organismes les plus efficaces du Québec et dont les performances sont souvent citées en exemple ici et ailleurs dans le monde. Créée en 1986, bien avant les CLD, la SDED est à l'origine de l'impulsion remarquable qu'a connue le développement économique dans la MRC de Drummond. En 1998, la SDED acceptait d'intégrer la mission des CLD à sa charte.

Avec ou sans les CLD et les CRE, Drummondville demeurera un des plus importants moteurs économiques du pays et une pépinière d'entrepreneurs. Le gouvernement de proximité qu'est la municipalité et le lieu de concertation supralocal qu'est la MRC sauront assumer le leadership nécessaire pour poursuivre sur notre lancée exceptionnelle, et participeront activement à faire entendre la voix de la région auprès du gouvernement du Québec.

Une nouvelle ère doit s'amorcer

Dans le livre blanc présenté par l'Union des municipalités du Québec, les mairesses et les maires réclament une plus grande autonomie et une reconnaissance accrue du palier municipal. D'ailleurs, j'appuie pleinement l'UMQ

et je suis solidaire de sa présidente et son équipe dans la négociation du nouveau pacte avec Québec.

Nous ne voulons plus être considérés comme une administration relevant du gouvernement du Québec, ce que nous ne sommes pas, mais comme un partenaire à part égale, puisque les municipalités ne sont pas redevables au gouvernement, mais bien à leur population locale.

La signature d'un nouveau pacte fiscal devra donc constituer un premier pas qui mettra en œuvre nos propositions légitimes. Une nouvelle ère doit s'amorcer; l'heure est maintenant venue où les municipalités doivent assumer pleinement leur développement, en bénéficiant des ressources qui leur reviennent.

Comme maire de Drummondville, ce qui compte pour moi, ce n'est pas les structures, mais les résultats. Si la réforme que nous propose le gouvernement du Québec en abolissant les CRE et les CLD ne vise qu'à économiser de l'argent sur le dos des régions, le ministre des Affaires municipales ne trouvera sur son chemin pour lui barrer la route. Cependant, s'il démontre qu'au cœur de sa restructuration se trouve l'importance de rapprocher les ressources des citoyens pour en maximiser les retombées, dans le respect de nos compétences respectives, je serai un partenaire qui l'appuiera.

Les docteurs et leur trip de pouvoir

LISE PAYETTE



Tout le monde sait ça d'instinct. Sauf quelques fins finauds qui pensent s'en tirer en multipliant les déclarations jour après jour, disant souvent n'importe quoi comme pour remplir le silence et convaincre qu'ils sont, sans aucun doute, ce qui sort de leur bouche est un trésor en or ciselé. Ce sont les pires politiciens, arrogants et satisfaits d'eux-mêmes en tout temps. Ils auraient tout intérêt à cesser de déranger tout le monde en créant de l'inquiétude, de l'angoisse même, et en se peinant eux-mêmes dans le coin tout en ajoutant une couche de mauvaise volonté chaque fois qu'ils prennent la parole.

Je ne veux pas m'acharner sur le cas de D' Bolduc, ministre de l'Éducation, qui ne cesse de creuser sa tombe chaque fois qu'il formule une opinion. Il tire de façon soutenue sur tout ce qui aurait la tentation de bouger autour de lui parce qu'il a la certitude de détenir toute la vérité, tout le temps. Interpellé, il se tient droit comme un i, et sans rire, vous débite une suite de petites phrases, souvent mal articulées et sans aucun véritable lien avec le sujet discuté. Qu'importe. Avec lui, si vous ne comprenez rien à ce qu'il vous raconte, c'est quand même lui qui a raison. Il en est convaincu.

Le bon docteur Barrette, lui, fait plutôt penser à l'éléphant dans la boutique de porcelaine. Convaincu qu'à lui tout seul il pourra faire fonctionner les services de santé du Québec, il n'y va pas de main morte. Il fonce dans le tas sans égard aux dégâts que ses mouvements vont causer et sans hésiter à détruire de précieuses porcelaines irremplaçables parce qu'il faut que le monde se tasse pour que l'éléphant crie victoire. On cherche à l'arrêter. On voudrait l'obliger à se mouvoir avec délicatesse pour sauver ce qu'il y a de plus beau dans la boutique, mais il ne veut pas en entendre parler. Il piétine, il vide les comptoirs, il refuse d'examiner attentivement chaque pièce précieuse portée à son attention. Il fonce dans le tas et ne se reposera que quand toute la boutique aura été détruite. Alors le docteur criera victoire et il ne restera plus rien de ce que nous avions construit. Il y a eu la tour de Babel. Il nous restera la tour de Barrette.

Le troisième docteur, lui, devenu premier ministre du Québec, a mis plus de temps à se révéler sous son véritable jour. Son long cheminement vers le pouvoir révèle un homme changeant qui s'est engagé dans beaucoup de petits chemins mal balisés où il ne semble pas avoir trouvé ce qu'il cherchait et qu'il a quittés, pratiquement sans se retourner, quand son impatience a pris le dessus. Personne ne sait exactement qui il est. Fidèle en amitié? Ça dépend. A-t-il de vrais amis seulement?

Cet homme que nous souhaiterions éclairé et éclairant change d'idée plus souvent qu'à son tour. Il lui arrive même d'affirmer et de nier ce qui pourrait être une de ses convictions dans la même respiration et dans la même phrase. Il semble avoir un côté «soumis» qui paraît inquiétant dans le poste qu'il occupe. On a beau vouloir vivre en harmonie, on n'a pas le droit, comme premier ministre, de renoncer à ce que nous sommes collectivement, à trahir l'héritage de notre langue et à parler l'anglais en Islande au nom des Québécois. Il doit représenter notre culture qui n'a pas attendu son arrivée pour se développer à travers le monde. Il ne doit jamais oublier notre profond désir de jouer notre rôle de nation sur le plan international. C'est ce que son poste signifie. Équilibrer le budget vient après.

On dit de lui qu'il est heureux sur un lac, à la pêche. Ce qui, logiquement, devrait en faire un défenseur de la nature québécoise, à moins qu'il ne tienne qu'à un seul lac, le sien. Autrement, il aurait déjà pris à sa charge la défense de notre fleuve pour qu'on ne puisse jamais en faire un égout collecteur du pétrole de l'Ouest. Il n'a peut-être jamais pêché sur le fleuve? Autrement, il serait à Sorel ou à Cacouna ou partout ailleurs où on a besoin de son soutien.

Ils sont trois à mener le bal, mais il y en a d'autres. Il y a les arrogants de service à qui une victoire avec une majorité forte permet tous les excès. Il y a les «applaudisseurs» essentiels au spectacle. Il y a ceux qui cherchent les caméras de l'œil et ceux qui ne savent pas ce qu'ils font là. Et puis, bien sûr, il y a les incompetents. Il y en a toujours quelques-uns.

Pour être honnête, je devrais faire la même analyse en parlant des partis d'opposition, ou de ceux d'Ottawa, car tous les partis sont faits à la même image. Je le ferai un jour. Promis.



BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Samuel de Champlain a réussi à fonder un établissement permanent à Québec, la source même de ce que sont devenus le Québec et le Canada actuels. Ci-dessus, Samuel de Champlain par George Agnew Reid.

Samuel de Champlain, un père fondateur

RAYMOND BÉDARD

Président de la Société des professeurs d'histoire du Québec

FÉLIX BOUVIER

Historien, didacticien et vice-président de la Société des professeurs d'histoire du Québec

Nous avons récemment été surpris d'apprendre que le gouvernement fédéral songeait sérieusement à nommer le pont projeté, reliant Montréal à la Rive-Sud, «pont Maurice-Richard» plutôt que de conserver l'actuel nom de Champlain. Sans enlever quoi que ce soit à Maurice Richard, qui fut un grand joueur de hockey et qui contribua en son temps à l'éveil de la fierté des Canadiens français, ce choix souligne la méconnaissance de l'importance historique majeure de Samuel de Champlain à la fondation du Canada.

Géographe, navigateur et explorateur d'exception, Samuel de Champlain a, avec beaucoup de vision et de ténacité, réussi à fonder un établisse-

ment permanent à Québec, la source même de ce que sont devenus le Québec et le Canada actuels. Son œuvre d'explorateur est intimement liée au grand fleuve qu'est le Saint-Laurent et à sa source, les Grands Lacs, plus particulièrement le lac Huron sur lequel il navigua en 1615. Les ponts Jacques-Cartier et Champlain sont complémentaires sur le plan de la mémoire des origines du Canada. Amputer les noms de l'un ou de l'autre nous semble inapproprié. Champlain était aussi un grand humaniste dont de nombreux succès reposaient sur des alliances fécondes avec plusieurs nations amérindiennes qu'il a côtoyées. Les Québécois peuvent être fiers d'avoir un tel homme à la source de la civilisation canadienne et québécoise qui a suivi.

Consensus nécessaire

Un changement de nom pour un ouvrage d'une telle envergure devrait d'abord faire consensus auprès des historiens et des autorités en toponymie. On ne peut effacer ainsi un personnage historique très respecté tant au Québec qu'en Acadie, au Canada et aux États-

Unis. Pour ce nouveau pont, devant avoir une durée de vie très longue, le nom de Champlain serait plus évocateur d'un héritage à très long terme pour les nouvelles générations que celui de Maurice-Richard.

Les représentants d'enseignants d'histoire, d'historiens et de didacticiens que nous sommes savent aussi très bien qu'il est hasardeux de nommer un ouvrage aussi important d'une personne nous ayant récemment quittés, ne serait-ce qu'à cause du manque de recul. Au surplus, un tel changement de nom, inutile et non demandé, entraînera des coûts importants pour un gouvernement qui pense au péage pour financer ce pont.

Enfin, nous avons un devoir de mémoire et une obligation pour la conservation de notre patrimoine. En somme, il faut respecter notre histoire et maintenir, pour le nouveau pont, le nom de ce grand homme que fut Samuel de Champlain. Si l'on veut une distinction avec l'ancien pont, aussi bien le nommer conformément aux règles de toponymie: Samuel-de-Champlain.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfalli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Héténe Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Retino-Parazelli (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Mungier, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); correction: Andrée Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire); Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Edith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire), PRODUCTION Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

JEU

SUIITE DE LA PAGE 1

pour mettre en œuvre des mesures afin de limiter celui-ci.

Or, le groupe de travail sur le jeu en ligne ne semble pas avoir été impressionné par le travail abattu. «*Au printemps 2014, l'examen du site de Loto-Québec dédié à la responsabilité sociale ne contenait aucun document d'information ou de sensibilisation consacré au jeu en ligne*», indique-t-on notamment dans le rapport.

«*On a aussi constaté que ceux qui jouent sur Espacejeux et qui veulent tester s'ils sont des joueurs à risques doivent chercher attentivement pour trouver l'icône sur le site de Loto-Québec, ajoute Louise Nadeau. Et quand on arrivait sur le site de responsabilité sociale, il y avait une annonce pour un gros lot de 200 000 \$ au poker... et un instrument d'évaluation de risque qui n'est pas validé scientifiquement.*»

Au-delà de ces exemples, Louise Nadeau et son groupe estiment que Loto-Québec ne peut être responsable des campagnes de prévention destinées à la population en général — la société d'État devrait seulement s'occuper de sa clientèle, dit-on. «*Les programmes de prévention*

destinés à la population exigent une expertise qui ne relève pas de la compétence de Loto-Québec, car elle est incompatible avec sa mission commerciale», martèle-t-on.

Impact limité

Le rapport conclut autrement que l'offre de jeu en ligne de Loto-Québec (Espacejeux, lancé en 2010) n'a pas entraîné d'augmentation du jeu pathologique... ni de revenus additionnels au Trésor public. Espacejeux n'a pas non plus permis de contrer le jeu illégal et de favoriser le contrôle du jeu en ligne. L'offre «*n'a eu ni les effets délétères prévus ni les conséquences positives annoncées*», note-t-on.

Un échec relatif? M^{me} Nadeau répond que ce n'était pas le mandat de son groupe de se pencher sur cette question. Mais «*vu de l'extérieur, ça n'a pas l'air d'un franc succès commercial*», dit-elle.

Le rapport indique que la proportion de joueurs en ligne — principalement de poker — est passée de 1,4 % de la population québécoise à 1,5 % après le lancement d'Espacejeux. Environ 95 000 Québécois jouent en ligne, mais seulement 18 000 d'entre eux le font exclusivement sur le site Espacejeux. La grande majorité fréquente plutôt quelque 2000 sites illégaux, ce qui revient à participer à une

forme d'évasion fiscale, selon les auteurs. Ceux-ci proposent différentes mesures pour encadrer ce secteur.

Selon le porte-parole de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy, la société d'État est «*très satisfaite de constater que l'instauration du jeu en ligne n'a pas entraîné de hausse du nombre de joueurs [pathologiques] ou des problèmes associés au jeu. Pour nous, c'est une forme de validation*».

Concernant les critiques liées à la prévention, M. Roy dit que Loto-Québec «*ne partage pas l'avis*» du comité. «*La population souhaite que nous fassions de la prévention, dit-il. Et on verse 22 millions par année au ministère de la Santé pour financer des programmes de prévention. On ne voit pas ça de façon incompatible avec notre mandat.*»

Le ministre des Finances, Carlos Leitaó, a accueilli «*positivement*» le rapport. Le fait qu'Espacejeux n'ait pas eu d'impact sur le jeu pathologique est «*important*», a-t-il souligné. «*Il conforte le gouvernement dans sa décision de permettre de façon sécuritaire et responsable le jeu en ligne.*»

M. Leitaó a aussi indiqué vouloir lutter contre les sites illégaux, ce qui «*passer par une adaptation des lois en vigueur*».

Le Devoir

CHAIRE

SUIITE DE LA PAGE 1

line en territoire québécois et le port pétrolier de Cacouna.

La directrice de l'ISMER, Ariane Plourde, a d'ailleurs confirmé jeudi que des discussions étaient en cours avec TransCanada, et ce, à l'initiative de l'entreprise. «*C'est TransCanada qui nous a approchés*», a-t-elle affirmé. Est-ce que le cas du béluga est au cœur des discussions entre l'ISMER et la pétrolière? «*C'est assez évident, oui*», a répondu M^{me} Plourde.

«*Nous avons eu deux rencontres avec TransCanada portant sur leur intérêt à soutenir la recherche sur l'estuaire*, a aussi précisé la directrice de l'établissement. *Mais nous ne sommes pas au stade de confirmer si nous allons de l'avant ou pas.*»

Controverse

Chose certaine, cette initiative aurait déjà provoqué une certaine controverse au sein du personnel de l'institution universitaire. Certains estiment qu'il est pour le moins contradictoire d'associer l'ISMER à une entreprise qui développe un projet qui facilitera l'exploitation et l'exportation de pétrole des sables bitumineux. Un projet qui fera du Saint-Laurent un point de passage majeur pour le transport de brut albertain, avec tous les risques que cela comporte, notamment pour le béluga.

Même chez les partisans d'une chaire de recherche TransCanada au sein de l'ISMER, il semblerait que la proposition initiale qui aurait été présentée par la pétrolière ne soit pas satisfaisante. Certains auraient en effet soulevé l'idée que celle-ci ne devrait pas se limiter à l'étude du béluga. Pour eux, il faudrait en fait englober plus largement les nombreux enjeux environnementaux liés au Saint-Laurent. Après tout, ce vaste écosystème est aux prises avec de multiples menaces environnementales, dont les changements climatiques, l'existence de plusieurs sources de contaminants et le transport accru de pétrole.

Ariane Plourde n'a toutefois pas voulu confirmer si cette contreproposition était celle privilégiée par l'ISMER. «*Ça fait partie de nos discussions, mais nous sommes en négociations. Nous ne sommes pas au stade de confirmer si on s'entend sur quelque chose.*»

Les tractations doivent continuer au cours des prochaines semaines entre l'institution scientifique et TransCanada. «*On poursuit nos discussions*», a dit M^{me} Plourde. Reste toutefois à «*trouver un terrain d'entente*», ce qui ne serait pas acquis, selon elle. «*Après seulement deux rencontres, vous comprenez qu'il faut s'approcher et comprendre les attentes de chaque côté.*»

Le Devoir a contacté TransCanada pour lui demander les raisons de sa proposition présentée à l'ISMER, mais aussi pour faire le point sur l'avancement des négociations en vue du financement de travaux de recherche. Au moment de mettre sous presse, l'entreprise n'avait pas répondu aux questions du Devoir.

Risques réels

Par ailleurs, qu'on lance ou non de nouvelles recherches sur le béluga du Saint-Laurent, les spécialistes de l'espèce affirment d'ores et déjà que le port pétrolier de Cacouna pourrait signer l'arrêt de mort de ces mammifères menacés de disparition.

Robert Michaud, un scientifique qui étudie le béluga depuis plus de 30 ans, soutient que la construction du port risque d'«*accélérer son déclin et réduire les chances de survie de la population*». Le nombre de bélugas a déjà reculé au cours des dernières années, passant de quelque 1000 individus à environ 880. La population a été décimée par la chasse au cours du XX^e siècle, avant de subir les impacts de la pollution et de l'accroissement du trafic maritime sur le Saint-Laurent.

Dans ce contexte, les scientifiques estiment que la protection du secteur de Cacouna est cruciale pour tenter de sauver l'espèce de l'extinction. Dans les documents remis à l'Office national de l'énergie, TransCanada reconnaît clairement que le terminal où seront chargés les pétroliers sera construit directement dans l'«*habitat critique*» du béluga. L'entreprise souligne aussi le risque que représente la pollution sonore sous-marine. Mais elle estime que la présence de la jetée de 500 mètres où viendront s'amarrer des pétroliers de 250 mètres de longueur n'aura pas d'impact sur les bélugas.

Jusqu'à 175 pétroliers pourraient venir jeter l'ancre en plein cœur de la pouponnière des bélugas du Saint-Laurent chaque année. Ces navires transporteront de deux à cinq fois plus de pétrole que la quantité déversée par l'Exxon Valdez en Alaska en 1989.

À Cacouna, les élus affirment désormais qu'un référendum sur le projet de port pourrait être organisé, afin de prendre le pouls de la population. Celle-ci serait divisée sur la question.

Avec le projet de TransCanada — le plus gros projet de pipeline en Amérique du Nord — et l'inversion de l'oléoduc 9B d'Enbridge, ce sont 1,4 million de barils de pétrole brut de l'Ouest qui couleront chaque jour vers le Québec au plus tôt en 2018. C'est l'équivalent de la moitié de toute la production des sables bitumineux attendue en 2020. Le pipeline Énergie Est fera du Québec le point le plus névralgique au Canada pour l'exportation de pétrole albertain.

Le Devoir

AMPUTÉS

SUIITE DE LA PAGE 1

E-nabling the Future met à la disposition de ceux qui en ont besoin le patron, en code ouvert (*open source*), d'une main mécanique pouvant être imprimée en plastique rigide grâce aux nouvelles imprimantes 3D. Moitié à la blague, Jon Schull se présente comme un «*chercheur scientifique en MAGIE*», l'acronyme anglais voulant dire «*Media, Arts, Games, Interaction et Creativity*». Le chercheur est rattaché au Rochester Institute of Technology, sis sur les berges américaines du lac Ontario. Il raconte qu'en 2011, un ébéniste d'Afrique du Sud, Richard Van As, a perdu quatre doigts dans la gueule d'une scie circulaire et qu'un marionnettiste américain ayant lu son histoire sur Internet a proposé de l'aider. Ensemble, ils ont conçu le patron de la main mécanique.

«*Il y avait un capitaine de bateau du XVIII^e siècle qui avait une main comme celle-là sculptée dans de l'ivoire. Le design de la structure mécanique existe depuis longtemps*, tempère M. Schull. *Ce que ces deux hommes ont fait, c'est de trouver une façon de fabriquer une version abordable, imprimable en trois dimensions, en utilisant ces imprimantes 3D qui deviennent de plus en plus communes. Et ce que notre communauté a fait depuis, c'est d'améliorer ce design pour le rendre substantiellement plus résistant et sophistiqué.*»

La main est entièrement mécanique et fonctionne à la manière d'une marionnette. L'utilisateur appuie à l'intérieur avec son poignet pour en actionner les cordes, qui font se refermer les doigts. Il existe quelques modèles différents, et le bénéficiaire est libre d'en choisir la couleur, selon le plastique à imprimer disponible.



Le jeune Sebastian Chavarria et sa main «Iron Man»

LETICIA CHAVARRIA

Le 29 septembre dernier, le petit Sebastian a été le premier au Canada à recevoir une main imprimée d'E-nabling the Future. Il a opté pour le modèle Raptor, de couleur rouge. «*Choisir la couleur de sa main a été une des décisions les plus difficiles qu'a prise Sebastian dans sa vie*, rigole sa mère. *Il disait qu'il ne savait pas trop. Il la voulait verte comme Hulk, ou rouge comme Iron Man.*» Iron Man a eu le dessus.

La seconde — et seule autre à ce jour — main E-nabling créée au Canada l'a été il y a deux semaines pour Abigail Capannelli, 14 ans, de Waterdown en Ontario. Celle-là a été imprimée par Claude Gagné, une bénévole d'Ottawa. «*Les imprimantes 3D sont utilisées depuis le début pour imprimer des prothèses*», assure celle qui grenouille dans le milieu des «*makers*» et des «*FabLabs*» avec le ton de l'initié qui en a déjà vu d'autres. «*L'originalité du réseau E-nabling the Future, c'est de créer une carte géogra-*

phique sur laquelle on invite les gens à s'identifier: les gens qui ont besoin d'une prothèse, ceux qui ont accès à une imprimante 3D et ceux qui font du design de prothèse.» Le réseau permet aux utilisateurs d'entrer en contact entre eux en fonction de leur emplacement.

Une main peut prendre une dizaine d'heures à imprimer. Claude Gagné, qui se décrit comme une développeuse d'écosystèmes, a fait imprimer celle d'Abigail sur les imprimantes de l'Université d'Ottawa avec du plastique offert gracieusement par l'entreprise Envirolaser, qui croyait au projet. Elle l'a ensuite assemblée avec l'aide du père de Sebastian, qui était déjà passé par là. Abigail assure que la main est «*très facile*» à utiliser.

De différents à vedettes

Les mains E-nabling the Future ont permis à Sebastian de jouer au baseball, à Abigail de servir au volley-ball et au tennis et de jouer de la

flûte et de la guitare. Mais elles remplissent aussi une autre fonction: changer leur image. «*J'avais peur que lorsque Sebastian commencerait l'école, il soit l'objet d'intimidation*», raconte sa mère. Les enfants remarquent la différence... «*Le premier jour, nous sommes allés à l'école et je suis restée pour voir comment ça se passait. Pendant la présentation de la professeure, Sebastian a gardé sa main rouge cachée dans le pupitre pour l'exhiber à la fin. Tous les enfants ont dit "Cool!"*»

Abigail raconte la même histoire. «*Tous mes amis la trouvent vraiment cool et veulent que je le porte chaque fois que je sors avec eux*», dit-elle au Devoir. «*Quand je suis en public, les gens viennent me voir pour me dire "Wow! C'est vraiment cool!"*» Abigail soutient que le regard des autres ne l'a jamais vraiment perturbée. Mais elle ajoute: «*Je sens que maintenant, quand les gens me regardent, ils se disent: "C'est vraiment cool" plutôt que: "Elle est différente."*»

Jon Schull abonde. Avec les mains imprimées, dit-il, les enfants se sentent comme des «*superhéros*». Elles les aident aussi à garder actifs leurs muscles du bras en attendant une prothèse permanente à l'âge adulte.

Quant aux mains elles-mêmes, dans la plus pure tradition du code ouvert, elles évoluent selon les besoins et les idées des utilisateurs. Ainsi, raconte M. Schull, un papa a découvert que son fils serait plus habile à empoigner des objets si sa main comptait deux pouces. «*Un autre enfant, continue-t-il, a demandé que la sienne brille dans le noir. Et il y a Derek, qui avait besoin d'un bras. En le fabriquant, il nous a demandé s'il ne pouvait pas l'avoir plus long, pour pouvoir ramasser des choses par terre ou des objets sur de hautes tablettes. Et vous savez quoi? Pourquoi pas!*»

Le Devoir

QATAR

SUIITE DE LA PAGE 1

tres devant montrer leur passeport pour pouvoir consommer à prix d'or. Idem pour acheter du vin et des spiritueux — et du porc — dans le seul point de vente du genre de la ville, où les achats sont réservés aux étrangers, avec des quotas selon leurs revenus. La vie n'en est pas moins trépidante. «*Ici, t'habites dans une bulle*, lance Alex Brazeau, ravi. *Et tu regardes une ville grandir.*»

Au Qatar, la ville de Doha est pleine de ces paradoxes. Des constructions ultrasophistiquées s'érigent sur un territoire où tout n'était que sable il y a à peine quelques décennies. Le civisme propre aux grandes nations se déploie dans un joli chaos multiculturel. Et bien que les femmes soient nombreuses à l'université et dans plusieurs postes d'envergure, elles n'échappent pas à un mode de vie plus traditionnel, où elles se marient tôt pour se consacrer à la famille.

De plus en plus progressiste, la société est faite de gens accueillants et éduqués, mais sous un voile de conservatisme, où l'homosexualité, par exemple, est ultra taboue et sévèrement punie, et où un homme et une femme ne peuvent habiter ensemble sans être mariés. «*Quand un pays se développe, ça démontre toujours une certaine maturité. Ici, vous avez de belles routes, de beaux hôtels, de belles voitures, mais on dirait que la maturité ne suit pas*», constate Richard Guignard, un ingénieur originaire de la Côte-

Nord au Québec, qui travaille depuis six ans pour une aluminerie qatarienne. «*On oublie qu'il y a quelques générations, ils étaient encore à dos de chameau.*»

Culture et censure

Dans cet état pétrolier riche possédant le PIB par habitant le plus élevé de la planète, les chameaux ont effectivement été remplacés par des Rolls Royce, Mercedes et autres voitures de luxe.

Un goût du luxe des Qataris qui se traduit aussi par un désir de rayonner sur le plan culturel et de devenir une plaque tournante en la matière au Moyen-Orient. Et ce n'est pas qu'une question d'argent. Ayant coté plus de 300 millions, le Musée d'art islamique, conçu par le même architecte qui a fait le Louvre à Paris, fait la fierté des Qataris. De plus en plus de musées et de galeries d'art ouvrent leurs portes, dont le musée Mathaf tout récemment, le premier musée d'art moderne et contemporain au pays. Au centre des congrès de Doha trône également la célèbre sculpture ayant la forme d'une immense araignée de Louise Bourgeois, dont le Musée des beaux-arts à Ottawa avait fait l'acquisition.

Mais encore une fois, l'équilibre est fragile entre l'ouverture à l'Occident et la préservation de la culture et des mœurs locales. La censure existe toujours. La galerie d'art Anima, à Porto Arabia sur l'île Pearl, qui présente la première et la plus grosse exposition du Colombien Fernando Botero au Moyen-Orient, s'est vu interdire certaines œuvres, pour cause de nudité. Ici, des scènes trop osées de films peuvent être tout simplement

éliminées et il n'est pas rare d'apercevoir des affiches de cinémas barbouillées de feutre noir pour cacher les excès de peau.

Maîtres chez eux

Ils ont beau être en minorité — 20 % de la population possède la nationalité — les Qataris demeurent maîtres et rois chez eux. Il existe un système de parrainage pour le travailleur étranger qui, s'il veut sortir du pays, doit demander la permission à un Qatarien, souvent à l'employeur pour qui il travaille. Au pays depuis 20 ans, Josée Gagné dit n'avoir jamais eu de problème même si elle a entendu des histoires d'abus et d'injustice. «*Mais le gouvernement parle d'assouplir la loi*», note-t-elle. La loi du pays oblige également les entreprises à se «*qatariser*», c'est-à-dire à avoir un quota d'au moins 25 % d'employés ou de dirigeants qataris.

Les Qataris font des accommodements raisonnables à l'égard de la majorité. Même si une seule église catholique et une seule église protestante sont officiellement reconnues, plusieurs lieux de cultes clandestins sont tolérés. L'hiver, les centres commerciaux font la part belle aux arbres de Noël. «*Ils font vraiment des efforts d'assouplissement*», souligne Sandra Guignard, qui vit à Doha avec son mari ingénieur. «*Mais on dirait qu'ils font deux pas en avant et qu'ils reculent d'un ensuite. Ils veulent se moderniser, mais ils ont toujours l'appel de la tradition.*»

Notre journaliste séjourne à Doha à l'invitation de la Qatar Foundation.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Par courriel agenda@ledevoir.com